



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



Union africaine



---

**Réunion régionale de consultation sur le pacte mondial  
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières**  
Addis-Abeba, 26 et 27 octobre 2017

*Projet de rapport<sup>1</sup>*

## **Analyse de situation**

*Schémas, ampleur et tendances des migrations africaines*

---

<sup>1</sup> Le présent document a été rédigé par Hein de Haas ; il contient des éclairages tirés des rapports sous-régionaux établis par Papa Demba Fall, Pierre Kamdem, Caroline Wanjiku Kihato, David Gakere Ndegwa et Ayman Zohry.

# 1. Introduction

1. Plus que celles dans d'autres régions du monde, les migrations en Afrique sont souvent présentées comme un phénomène dû à la pauvreté, à la violence et à d'autres formes de souffrance humaine. Les médias et les discours politiques décrivent régulièrement les migrants africains comme des victimes, qui représentent des proies faciles pour des trafiquants « sans scrupules » d'êtres humains qui exploitent « impitoyablement » leur empressement désespéré d'atteindre l'« Eldorado » européen. Les scènes d'embarcations branlantes bondées de migrants et de réfugiés africains arrivant sur les côtes européennes et le nombre de plus en plus élevé des victimes contribuent à renforcer l'image d'une « crise migratoire » croissante. Dans les médias, chez les hommes politiques et dans certains cercles académiques domine un discours selon lequel la croissance démographique rapide, la pauvreté persistante et les conflits en Afrique, conjugués à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques, menacent d'entraîner une augmentation incontrôlable du nombre de jeunes Africains désireux de traverser le continent pour se rendre en Europe et dans d'autres destinations d'outre-mer (Collier 2013). Cette idée d'un exode africain se nourrit de craintes profondément enracinées d'une « invasion migratoire » imminente qui pourrait échapper au contrôle et qui doit donc être traitée de toute urgence.

2. Les « solutions » préconisées le plus souvent par les gouvernements et les organisations internationales à cette supposée crise migratoire se présentent généralement comme une combinaison de mesures consistant à :

a) *Prévenir la migration clandestine* en menant une « lutte » et un « combat »<sup>2</sup> (sic) contre le trafic et la traite (par l'intensification des patrouilles aux frontières et des contrôles de police dans les pays de transit) ;

b) *Expulser* les migrants en situation irrégulière et les demandeurs d'asile déboutés ou les contraindre à un « retour volontaire », ou recourir à une « expulsion douce » (Boersema, Leerkes et van Os, 2014 et Pian, 2010) (dans le cadre d'accords de réadmission avec des pays d'origine et de transit tels que la Libye, le Maroc, le Sénégal et la Turquie) ;

c) *Traiter les causes profondes des migrations* en réduisant la pauvreté et en créant suffisamment d'emplois dans les pays africains (notamment dans le cadre de l'aide (Böhning et Schloeter-Paredes 1994), qui est de plus en plus conditionnée par la collaboration en matière de réadmission des migrants en situation irrégulière) ;

d) *Sensibiliser les migrants potentiels* aux dangers de la migration (clandestine) et aux conditions de vie difficiles en Europe (par des campagnes médiatiques, des manifestations artistiques et d'autres activités (voir Pelican 2012) ;

3. Ces discours, cependant, s'appuient généralement sur un certain nombre d'hypothèses discutables concernant la nature et les déclencheurs des migrations africaines, en particulier, et les migrations en provenance et à destination des pays en développement, en général. S'agissant de l'Afrique, l'idée même qu'on serait face à une « crise migratoire » qui s'accentuerait rapidement et qui serait entraînée par le déplacement de jeunes hommes et de

---

<sup>2</sup> Bien qu'elle semble totalement inappropriée lorsqu'il s'agit de migrants, cette terminologie belliqueuse sur la migration clandestine est devenue d'usage courant dans les discours politiques et les médias. Il a été choisi de ne pas l'utiliser dans le présent document, principalement parce que son usage devrait être rejeté sur le plan moral, mais aussi en raison de son caractère infondé sur le plan empirique. Le passage clandestin de migrants est essentiellement un service (principalement commercial, parfois bénévole) rendu aux migrants pour leur éviter l'arrestation, la violence ou l'extorsion de la part de la police, des gardes-frontières ou des criminels.

jeunes femmes de plus en plus nombreux essayant désespérément d'entrer en Europe, nie le fait fondamental que :

- La grande majorité des Africains se déplacent à *l'intérieur* du continent ;
- L'Afrique est la région du monde qui enregistre le moins de migrations ;
- La plupart des Africains se déplacent pour des raisons de travail, d'études et de famille ;
- La plupart des Africains vivant à l'étranger ne sont pas issus des couches les plus pauvres de leur société d'origine ;
- Les voyages clandestins terrestres et maritimes représentent une infime partie de tous les mouvements ;
- Seule une très petite fraction des migrations clandestines peut être qualifiée de « trafic » (voir Kihato 2017).

4. Ce fait fondamental montre également que les migrations africaines ne sont pas nécessairement différentes de celles en provenance ou à destination d'autres régions du monde. L'idée que les migrations africaines seraient en quelque sorte « exceptionnelles » semble – inconsciemment – exploiter les stéréotypes européens et les idéologies coloniales sur l'Afrique, considérée comme un continent de désordre général, de violence et de pauvreté. Ce sont les mêmes stéréotypes et idéologies qui ont servi en partie à justifier l'occupation coloniale, les Européens intervenant pour imposer l'ordre, la paix et la prospérité (voir Davidson, 1992). Ils perpétuent l'idée selon laquelle les pays africains doivent être « aidés » à promouvoir le développement et à gérer les migrations – ce qui revient souvent à « externaliser » les préoccupations politiques européennes, par un renforcement de la surveillance des frontières africaines et une incrimination générale des migrations et du passage clandestin de migrants (Brachet 2005, Kihato 2017). Cette démarche se heurte souvent au désir des gouvernements africains de libéraliser la circulation interne et de mettre pleinement en œuvre les différents traités signés sur la protection des migrants et des réfugiés.

5. En outre, l'idée, d'une part, que les candidats africains à la migration doivent être sensibilisés aux dangers du voyage et « protégés » des passeurs et des trafiquants et, d'autre part, qu'il vaudrait mieux pour eux de rester chez eux, se fonde sur le présupposé paternaliste qui veut que les migrants africains, pour la plupart, ne savent pas ce qui est dans leur propre intérêt. Nombre de migrants africains (et d'autres) doivent traiter avec des recruteurs et des employeurs qui les exploitent, et même si les espoirs d'une vie meilleure dans les pays destinataires seront pour la plupart déçus et que des milliers de migrants sont morts au cours des dernières décennies (Crawley *et al.*, 2016b, Perkowski 2016), il serait quand même hautement problématique d'affirmer que les migrations africaines constituent une réaction largement désespérée et généralement irrationnelle à la pauvreté, à la violence et à la misère humaine qui sévissent sur place. Premièrement, pareille affirmation réduit les migrants (pauvres, africains) au statut de victimes et leur nie toute aptitude à décider de manière rationnelle et raisonnée pour eux-mêmes. Deuxièmement, elle exploite les stéréotypes qui présentent l'Afrique comme une région de pauvreté, de violence et de désordre général, dans laquelle une crise humanitaire de plus en plus profonde provoque l'exode croissant d'une jeunesse désespérée. Ces stéréotypes sur des « migrations de la misère » concernant l'Afrique continuent d'être alimentés par les images que diffusent les médias sur le phénomène de la « migration transméditerranéenne » et les discours politiques sur l'imminence d'une invasion migratoire.

6. Troisièmement, c'est une fausse interprétation de la nature et des causes des migrations africaines, présentées comme étant exceptionnelles et différentes, dans leur essence, des migrations ailleurs. Il ne s'agit évidemment pas de nier que la pauvreté et la violence sont des facteurs à considérer dans l'explication des migrations africaines, mais de souligner qu'on risque de « pathologiser » les migrations africaines en les assimilant à une tentative désespérée de « fuir la misère » et à une réaction à l'indigence et aux pressions démographiques.

7. Quatrièmement, et plus important encore, de telles représentations des migrations comme l'antithèse du développement reposent sur des hypothèses erronées quant aux causes fondamentales de celles-ci. En particulier, elles ignorent les données scientifiques de plus en plus solides qui attestent que les processus de développement économique et humain, en particulier dans les pays à faible revenu, renforcent généralement l'émigration interne et internationale (Clemens, 2014 ; de Haas, 2010b ; Skeldon, 1997 et Zelinsky 1971), principalement parce que, étant des processus de transformation, ils tendent à élargir les capacités et les aspirations des individus à migrer (de Haas, 2014a ; de Haas 2009).

8. Ces données remettent en question les modèles à double effet, populaires, mais trompeurs, qui prédisent que la plupart des migrations devraient provenir des communautés et des sociétés les plus pauvres. Elles traduisent la nécessité de repenser fondamentalement la nature et les causes des migrations humaines. Cela est particulièrement vrai dans le contexte des migrations africaines, qui sont encore largement dominées par des représentations essentialistes véhiculées par le sensationnalisme des images médiatiques et les récits de crises politiques. Pour contribuer à cet effort de réflexion, la présente analyse de situation devrait permettre, sur la base de faits concrets, de comprendre la nature et les déclencheurs des migrations africaines au cours de la période consécutive à la Seconde Guerre mondiale.

9. Le présent rapport commencera par l'examen des principaux schémas et tendances des migrations africaines au cours des décennies passées. Tout en se concentrant sur les migrations internationales, l'analyse abordera les migrations internes, qu'il serait artificiel d'ignorer, étant entendu que les mouvements transfrontaliers sont intrinsèquement liés (King et Skeldon 2010) et qu'ils découlent des mêmes processus de transformation sociale et de développement (de Haas 2010b).

10. L'étude fera fond principalement sur les éléments suivants : en premier lieu, notre propre analyse de la population (ou « stock ») de migrants disponible et les données relatives aux flux migratoires telles que celles du Département des affaires économiques et sociales (DAES) et du projet DEMIG ; elle s'appuiera ensuite sur deux études empiriques provenant de pays africains ainsi que sur les rapports sous-régionaux établis pour la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en vue du présent rapport régional (Fall, 2017 ; Kamdem, 2017 ; Kihato, 2017 ; Ndegwa, 2017 et Zohry, 2017). Elle fera appel aussi, parfois, et selon que de besoin, aux données recueillies dans d'autres régions en développement ou à des études de portée mondiale, le but étant de déterminer, d'une part, la mesure dans laquelle les données d'expérience africaine recourent celles plus générales concernant les caractéristiques, les schémas et les déclencheurs des migrations humaines – ou au contraire différent de celles-ci – et, d'autre part, le rôle que jouent les politiques dans la modification de ces données.

## 2. Schémas et tendances des migrations africaines

### Migrations intra-africaines

11. Bien que les discours politiques et les images diffusées par les médias se focalisent sur le prétendu « exode » des Africains vers l'Europe, la majorité des migrants africains se déplacent sur le continent (Fall, 2017 ; Kamdem, 2017 ; Kihato, 2017 ; Ndegwa, 2017 et Zohry 2017). De fait, les Africains sont sous-représentés dans la population migrante mondiale et l'Afrique a les taux d'émigration intercontinentale les plus bas de toutes les régions du monde (Flahaux et De Haas, 2016). Les migrations africaines contemporaines ont été façonnées de bien des manières par les pratiques coloniales. La division au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle de l'Afrique en entités administratives a souvent imposé des frontières arbitraires et, parfois, divisé des nations établies (Davidson, 1992). C'est ainsi que des membres d'un même groupe ethnique ont pu se retrouver citoyens de deux ou plusieurs États et que de nombreux pays africains présentent un haut degré de diversité ethnique. La colonisation a aussi amené dans son sillage sur le continent des administrateurs européens, des agriculteurs et d'autres colons, ainsi que des marchands syro-libanais en Afrique de l'Ouest (Leichtman, 2005) et des marchands et ouvriers du sous-continent indien en Afrique orientale et australe. Dans la période post-indépendance, ces populations sont généralement devenues des minorités privilégiées, mais aussi vulnérables, jouant souvent un rôle clé dans le commerce (Castles, de Haas et Miller 2014).

12. Pour assurer de la main-d'œuvre aux plantations, aux usines, aux travaux d'infrastructure et aux mines appartenant à des Européens, les puissances coloniales s'intéressaient au contrôle de la mobilité des travailleurs (Bakewell 2008a, Cohen 1987). Bien que favorables à une main-d'œuvre bon marché, les employeurs coloniaux s'appuyaient souvent sur la migration temporaire, l'installation permanente dans les villes de migrants ruraux ayant été souvent considérée comme indésirable<sup>3</sup> et constitutive d'une menace potentielle pour l'ordre établi. Pourtant, les administrateurs coloniaux n'avaient pas pu empêcher cette sédentarisation. En fait, le colonialisme et la croissance économique capitaliste ont déclenché des processus d'urbanisation et de migration concomitante des campagnes vers les villes qui se poursuivent encore aujourd'hui.

13. Il convient donc de commencer cet exposé sur les migrations africaines par le bas, c'est-à-dire en partant des transformations fondamentales subies par les sociétés et les économies africaines depuis l'ère coloniale. Ces transformations ont conduit, en premier lieu, à la sédentarisation de populations autrefois nomades et semi-nomades et leur conversion partielle en paysans (Bencherifa, 1996 ; de Bruijn et van Dijk, 2003 ; Fratkin et Roth, 2006 ; Waithanji, 2008) et, en second lieu, à un passage progressif, mais déterminant, d'un mode de vie agraire à un mode de vie urbain, concomitamment avec le transfert croissant de populations et d'activités économiques des zones rurales vers les zones urbaines.

14. Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle et après la décolonisation, cette tendance à l'urbanisation s'est poursuivie, entraînant une migration croissante vers les villes et les cités. Elle a débouché sur une reconfiguration fondamentale des schémas migratoires prémodernes et à l'émergence de nouveaux types de migration centrés sur des grappes urbaines à croissance rapide, souvent situées dans les zones urbaines, les capitales ou les régions minières ou à proximité de celles-ci. D'importants systèmes de migration régionaux se sont formés au cours des dernières

---

<sup>3</sup> Cela montre à quel point les politiques et les discours les plus récents sur les migrations de « travailleurs invités », « temporaires » ou « circulaires » s'inspirent des discours et pratiques coloniaux

décennies ; ils ont été centrés sur des zones de croissance économique telles que la Libye dans le nord du continent, la Côte d'Ivoire et le Ghana à l'ouest, le Gabon, le Congo et la Guinée équatoriale dans le centre, le Kenya, l'Ouganda et le Mozambique à l'est et l'Angola, le Botswana et l'Afrique du Sud dans le sud (Bakewell et de Haas 2007 : 96 ; Fall, 2017 ; Kamdem, 2017 ; Kihato, 2017 ; Ndegwa, 2017, Zohry 2017).

15. La plupart des migrations africaines à l'intérieur des frontières et au-delà s'arrêtent à la côte. Par exemple, la migration intrarégionale (internationale) en Afrique de l'Ouest est dominée par un mouvement à partir des pays enclavés du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) vers les zones agricoles relativement plus prospères, les mines et les villes côtières de l'Afrique de l'Ouest (principalement la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal) (Arthur, 1991 ; Findley, 2004 et Kress, 2006). En Afrique du Nord, les mouvements migratoires se font essentiellement en direction du nord, vers des villes bien situées au bord ou près de la Méditerranée ou (dans le cas du Maroc) sur la côte atlantique ou (dans le cas de l'Égypte) dans les plaines basses du delta (Miller, 2005).

16. Il y a également eu des migrations internationales transversales considérables dans la zone côtière, celles de travailleurs essentiellement saisonniers vers les économies relativement riches de la Côte d'Ivoire, du Ghana (avant les années 1970 et plus récemment) et du Nigéria (dans les années 1970). Ces migrations internationales côtières ont souvent été reproduites à l'intérieur des pays africains, les migrants internes passant des zones intérieures arides et marginales aux zones agricoles et urbanisées plus humides et plus prospères, généralement situées dans les zones côtières. Certaines villes intérieures telles que Kano au Nigéria ou les nouvelles capitales de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) et d'Abuja (Nigéria) situées au centre sont également devenues des destinations de migration. Des mines telles que les mines d'or de Witwatersrand près de Johannesburg en Afrique du Sud, la Copperbelt en Zambie, la province du Katanga au sud de la République Démocratique du Congo et les mines de diamants de Sierra Leone attirent des colons et des migrants venus de loin (voir Backwell et de Haas, 2007). Dans le même ordre d'idées, les pays riches en pétrole comme le Gabon, la Guinée équatoriale, le Congo (Kamdem, 2017), l'Angola et de la Libye (Zohry 2017), sont devenus d'importantes destinations pour les migrants africains.

17. De nombreux pays d'Afrique semblent tendre vers une diversité croissante de destinations et d'origines parallèlement à un élargissement géographique croissant des systèmes migratoires: alors que la part relative des migrations intra-africaines par rapport à l'émigration extracontinentale a diminué, l'analyse des données du Département des affaires économiques et sociales relatives au stock de migrants montre que la part des migrations entre sous-régions africaines par rapport à la migration dans les sous-régions a augmenté (Fall, 2017 ; Kamdem, 2017 ; Kihato, 2017 ; Ndegwa, 2017 et Zohry 2017). Ainsi, alors que les volumes relatifs de migration sont restés plutôt stables, l'étendue géographique des migrations africaines est en augmentation.

18. La raison en est que de plus en plus de pays africains deviennent des pays de destination majeurs. Si des pays tels que le Nigéria, le Gabon, la Côte d'Ivoire, la Libye et l'Afrique du Sud ont de tout temps attiré un grand nombre de migrants, on constate l'émergence récente de plusieurs nouveaux pôles de migration, notamment l'Angola, le Kenya, l'Ouganda, le Mozambique et le Ghana. Les pays d'Afrique du Nord ont, eux aussi, enregistré une croissance – quoique modeste – des chiffres concernant les migrations de transit et d'établissement (Berriane 2015 ; Berriane et de Haas 2012), par exemple d'étudiants, de commerçants et de travailleurs en provenance d'Afrique de l'Ouest (voir Pian 2005 ; Zohry 2017).

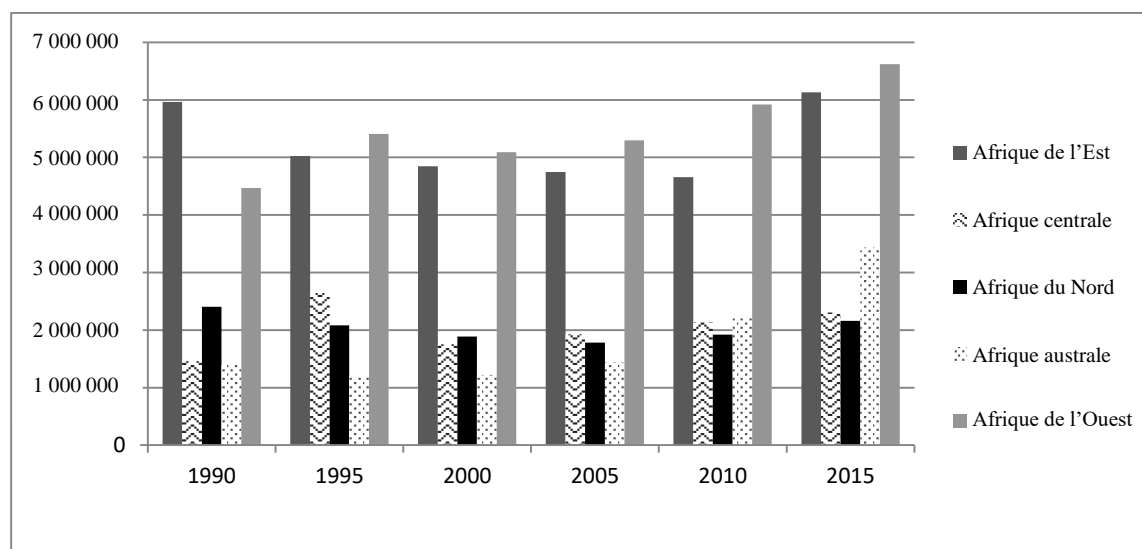
19. Les figures 1 et 2 montrent que l’Afrique de l’Est et l’Afrique de l’Ouest sont les deux sous-régions qui accueillent le plus grand nombre d’immigrants. En Afrique de l’Est, la population d’immigrants, dont un nombre relativement important de réfugiés, a plus ou moins stagné ; en Afrique de l’Ouest, en revanche, elle n’a cessé d’augmenter durant la période 1990-2015. En Afrique du Nord, elle a aussi stagné (même s’il est vraisemblable que les chiffres de l’immigration en Libye et des migrations non autorisées vers les autres pays d’Afrique du Nord ont été largement sous-estimés), tandis qu’en Afrique centrale et en Afrique australe, les chiffres ont plutôt été à la hausse. Toutefois, quand on l’exprime en pourcentage de la population totale, on se rend compte que la taille relative des populations d’immigrants est en baisse dans toutes les sous-régions d’Afrique, tombant en dessous des 2 %, à l’exception de l’Afrique australe, où les taux estimatifs d’immigration<sup>4</sup> ont augmenté, passant d’environ 2,5 % en 2005 à 5,5 % en 2015, soit bien plus que la moyenne mondiale de 3,3 %. La raison principale en est que l’Afrique du Sud est devenue une des grandes destinations des migrants africains de l’après-apartheid, qui viennent en particulier de l’Afrique de l’Est et de l’Afrique centrale, mais également, dans une certaine mesure, de l’Afrique de l’Ouest.

20. La figure 3 illustre la position de l’Afrique du Sud en tant que première destination des migrations africaines, suivie de la Côte d’Ivoire et du Nigéria sur la côte ouest de l’Afrique. Le Kenya, l’Éthiopie et le Soudan du Sud viennent en troisième position, avec une proportion relativement élevée de réfugiés, tandis que la Libye arrive au quatrième rang, même si les chiffres réels sont certainement beaucoup plus élevés. Viennent ensuite les pays riches en pétrole d’Afrique centrale, en particulier le Gabon et la Guinée équatoriale. Lorsqu’on exprime le nombre d’immigrants en pourcentage de la population totale, on obtient toutefois un tableau quelque peu différent. C’est ainsi que la Côte d’Ivoire, la Libye et le Gabon (auquel il faut ajouter la Guinée équatoriale, pays riche en pétrole et pôle de migration pour les ressortissants des pays d’Afrique centrale et d’Afrique de l’Ouest) enregistrent les taux d’immigration les plus élevés d’Afrique, soit plus de 10 %, tandis que des pays peuplés tels que le Nigéria, le Kenya, l’Éthiopie et la République démocratique du Congo ont des taux relativement modestes.

---

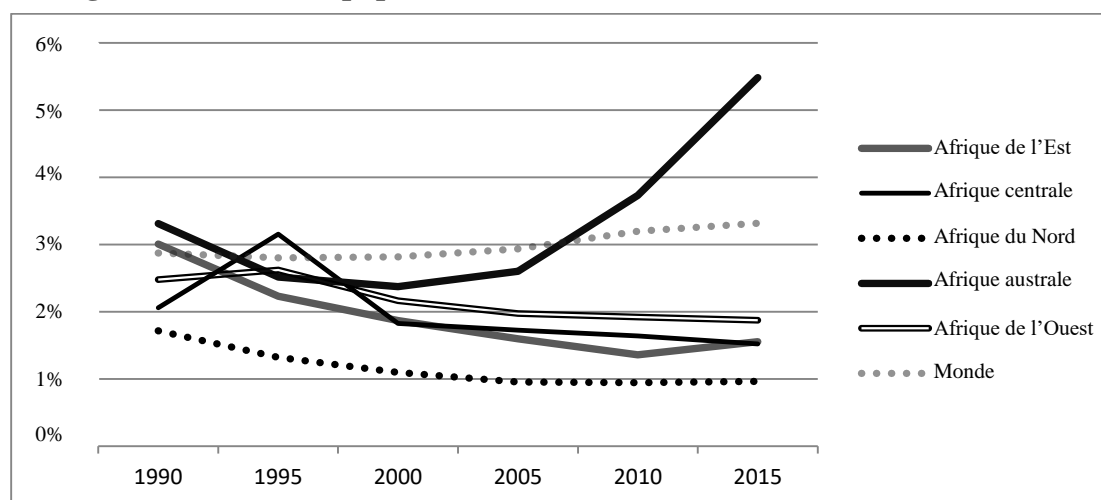
<sup>4</sup> Les taux d’immigration et d’émigration désignent la proportion d’immigrés et d’émigrés exprimée en pourcentage de la population totale.

**Figure I**  
**Immigrants, par région**



Source des données : DAES-ONU, Trends in International Migrant Stock : The 2015 Revision.

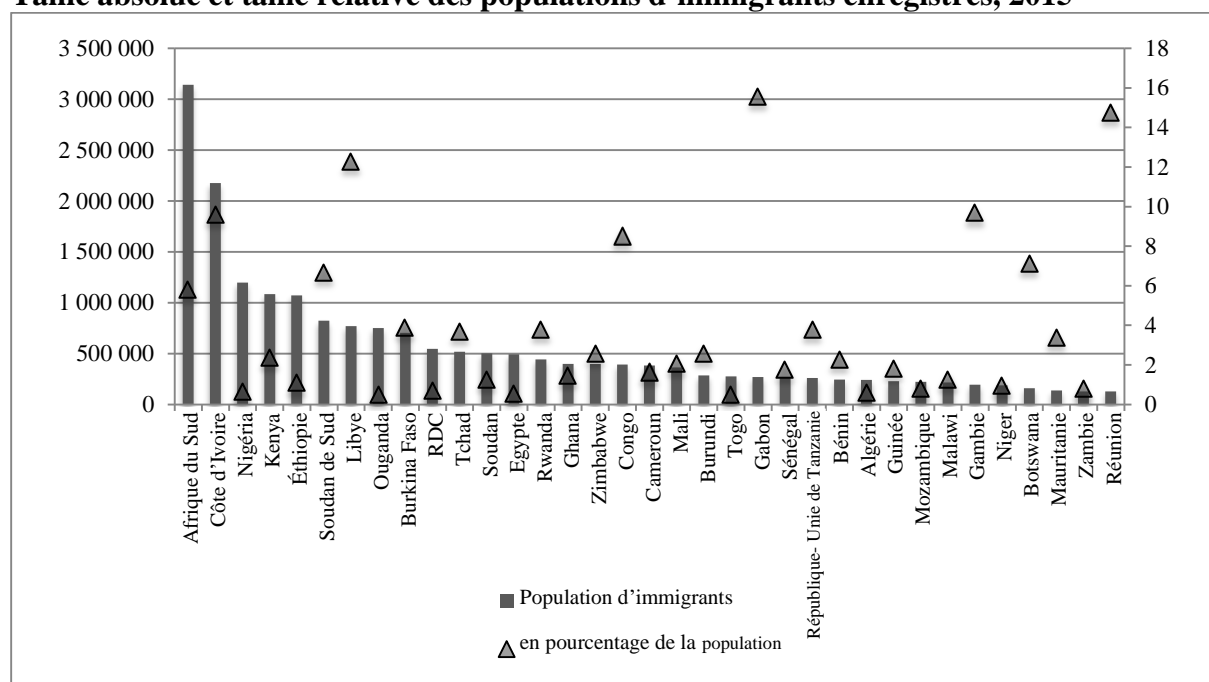
**Figure II**  
**Immigrants, en % de la population totale**



Source des données : DAES-ONU, Trends in International Migrant Stock : The 2015 Revision.



Figure III  
**Taille absolue et taille relative des populations d'immigrants enregistrés, 2015**



Source des données : DAES-ONU, Trends in International Migrant Stock : The 2015 Revision.

### Migrations de réfugiés

21. De même que le développement économique de type capitaliste et l'urbanisation se sont accompagnés d'un vaste exode rural au sein des pays et entre les pays, les conflits pendant et après la colonisation ont provoqué d'importants mouvements de réfugiés. Durant la période de libération coloniale, des millions de personnes ont fui des conflits sanglants avec des puissances coloniales qui refusaient de céder le contrôle des pays colonisés (Algérie, Kenya, Congo, etc.) ou avec des groupes de colons blancs qui étaient déterminés à s'accrocher à leurs privilèges (Zimbabwe et Afrique du Sud, par exemple). La décolonisation et la création d'États indépendants ne se sont pas souvent traduites par un retour à la paix. En effet, les pressions politiques et économiques, les fournitures d'armes par les alliés internationaux (tels que les États-Unis et l'URSS, souvent dans le contexte de la guerre froide), le recours à des mercenaires et les interventions militaires directes ont contribué à ce qu'éclatent de nouveaux conflits ou que se poursuivent d'anciens conflits (Zolberg, Suhrke et Aguayo, 1989). Les luttes de domination en Angola, au Mozambique et en Éthiopie ont entraîné des interventions extérieures massives, qui ont eu un coût humain énorme pour les populations locales (voir Castles, de Haas et Miller, 2014).

22. La Corne de l'Afrique a été une zone de turbulences particulière, secouée par des luttes armées longues et répétées en Éthiopie, en Érythrée et en Somalie. Un grand nombre de Somaliens ont fui vers le Kenya, le Yémen, l'Éthiopie et l'Amérique du Nord et leurs envois de fonds sont devenus essentiels à la survie de leurs compatriotes restés au pays (Horst 2006 ; Lindley 2009 ; Ndegwa 2017). De même, la région des Grands Lacs a été particulièrement en proie à des violences, notamment de longues guerres civiles au Rwanda, au Burundi, en Ouganda et en République démocratique du Congo, qui ont fait des millions de morts et de personnes déplacées. Le Soudan, quant à lui, a connu plus de 30 ans de guerre, ainsi que des conflits internes et internationaux massifs.

23. L'aggravation de la situation politique et économique en Afrique de l'Ouest au cours des années 80 a provoqué d'importants conflits et déplacements de population. Cette tendance a été renforcée par les guerres civiles qui ont déchiré la Sierra Leone (1991-2001), le Libéria (1989-1996 et 1999-2003), la Guinée (1999-2000) et la Côte d'Ivoire (depuis 2002) et qui ont fait un quart de million de morts et au moins 1,1 million de réfugiés et de déplacés (Drumtra, 2006). Au cours des années 2000, le niveau global des conflits violents a baissé, bien que de nouveaux conflits aient éclaté au Nigéria, au Mali et au Soudan du Sud (Fall 2017), tandis que la répression politique en Érythrée a provoqué d'importantes migrations de réfugiés (Ndegwa, 2017).

24. Selon les données fournies par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Afrique comptait, en 2015, 4 millions de réfugiés et de personnes assimilables à des réfugiés, soit 19 % des migrants internationaux, contre environ 2,4 millions, soit 14 %, en 2010 (voir figure 4). Bien que supérieur à celui de la plupart des autres régions du monde, ce taux signifie néanmoins que 81 % environ des migrations internationales en Afrique n'étaient *pas* principalement liées à un conflit. En fait, l'importance relative des migrations de réfugiés – comparées aux autres formes de migration qui peuvent être considérées comme volontaires – a connu une tendance à la baisse au cours des dernières décennies. En 1990, par exemple, le nombre de réfugiés en Afrique était estimé à autour de 5,7 millions, soit 36 % du nombre total de migrants sur le continent. Ce chiffre fait mentir l'opinion stéréotypée selon laquelle la crise des migrations en Afrique échappe rapidement à tout contrôle.

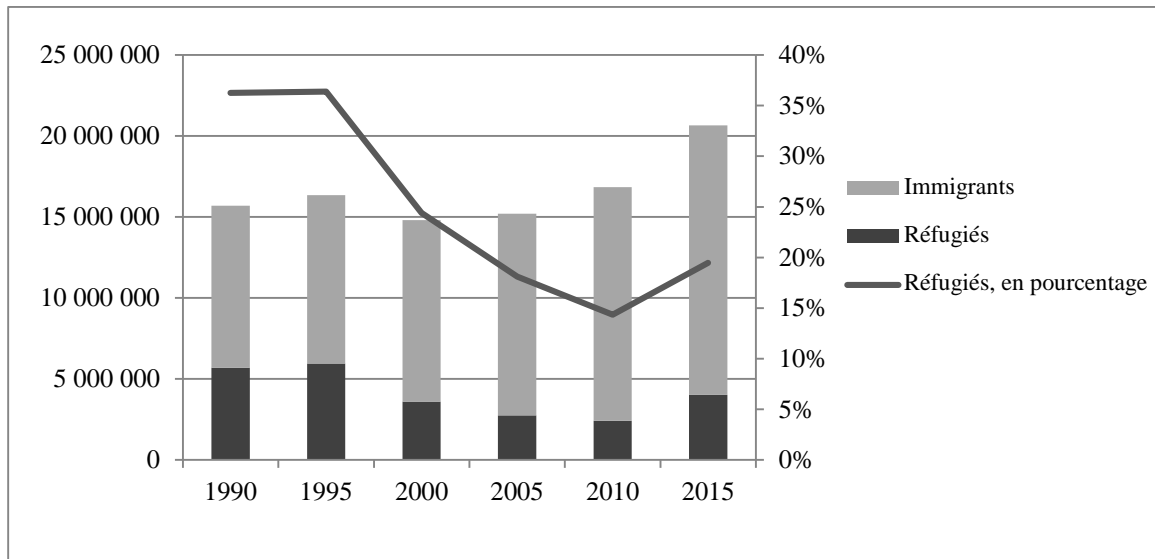
25. La grande majorité des réfugiés africains restent au sein de la région. C'est ainsi que de nombreux pays africains ont accueilli des réfugiés, souvent alors qu'eux-mêmes étaient déchirés par un conflit. Par exemple, l'Ouganda a accueilli des Rwandais, des Burundais et des Soudanais, le Kenya et l'Éthiopie ont accueilli de nombreux Somaliens, tandis que des Ougandais se sont réfugiés au Soudan et des Burundais, des Rwandais, des Congolais et des Somaliens en Tanzanie (Ndegwa 2017). Cela dit, il y a eu également d'importants mouvements de réfugiés liés à des conflits et s'effectuant sur de longues distances, notamment de la Corne de l'Afrique (Somalie, Érythrée et Éthiopie) vers le Yémen, l'Arabie Saoudite, l'Europe et l'Amérique du Nord, tandis qu'un nombre important de réfugiés soudanais et somaliens sont allés en Égypte (Ahmed 2003 ; al-Sharmani 2003 ; Grabska 2005 ; Zohry 2017).

26. Comme le montre la figure 6, l'Éthiopie, le Kenya, le Tchad, l'Ouganda, le Cameroun, l'Égypte, le Soudan du Sud et le Soudan sont les principaux pays d'accueil de réfugiés en Afrique. Par rapport à la taille de la population, les nombres de réfugiés sont particulièrement importants au Tchad, au Cameroun et en Mauritanie. Ces données montrent également qu'entre 2015 et 2018, les nombres de réfugiés en Afrique vont repartir à la hausse, en particulier à cause des conflits au Soudan du Sud, en République centrafricaine et au Nigéria, ainsi que de l'oppression politique en Érythrée. Selon les données du HCR<sup>5</sup>, en juin 2017, ce sont 1,4 million de Soudanais du Sud qui vivaient en dehors de leur pays en tant que réfugiés. Dans le même temps, on estimait que l'Éthiopie et l'Ouganda accueilleraient le plus grand nombre de réfugiés, respectivement 791 600 et 940 800. Aujourd'hui, l'Afrique subsaharienne accueille plus de 26 % du nombre total de réfugiés dans le monde. Si on prend en compte les personnes déplacées, on peut dire que plus de 18 millions de personnes en Afrique subsaharienne relèvent de la compétence du HCR.

---

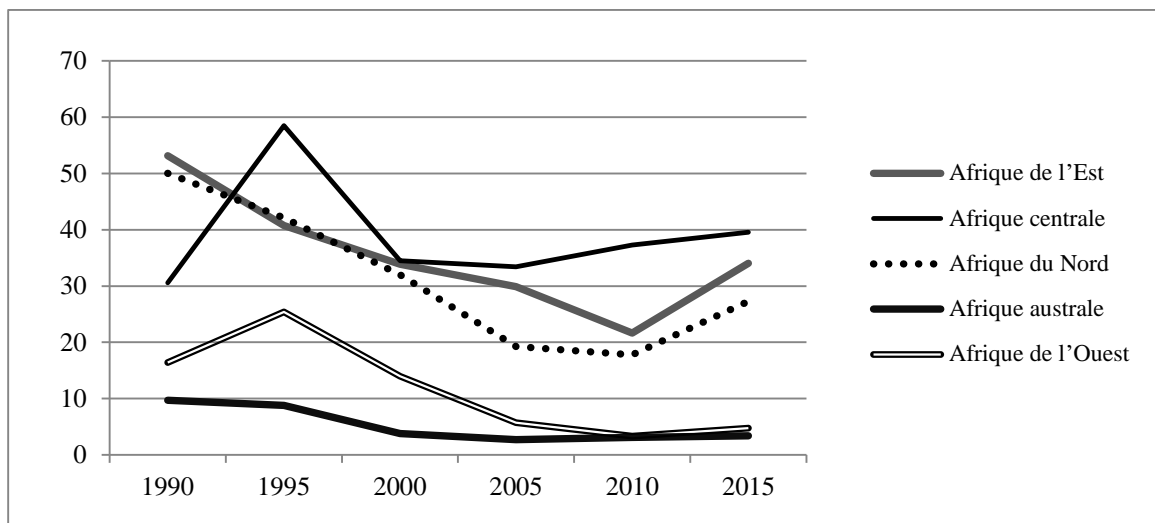
<sup>5</sup> Consultées le 27 juin 2017 sur le site [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org)

Figure IV  
Immigrants et réfugiés dans les pays africains



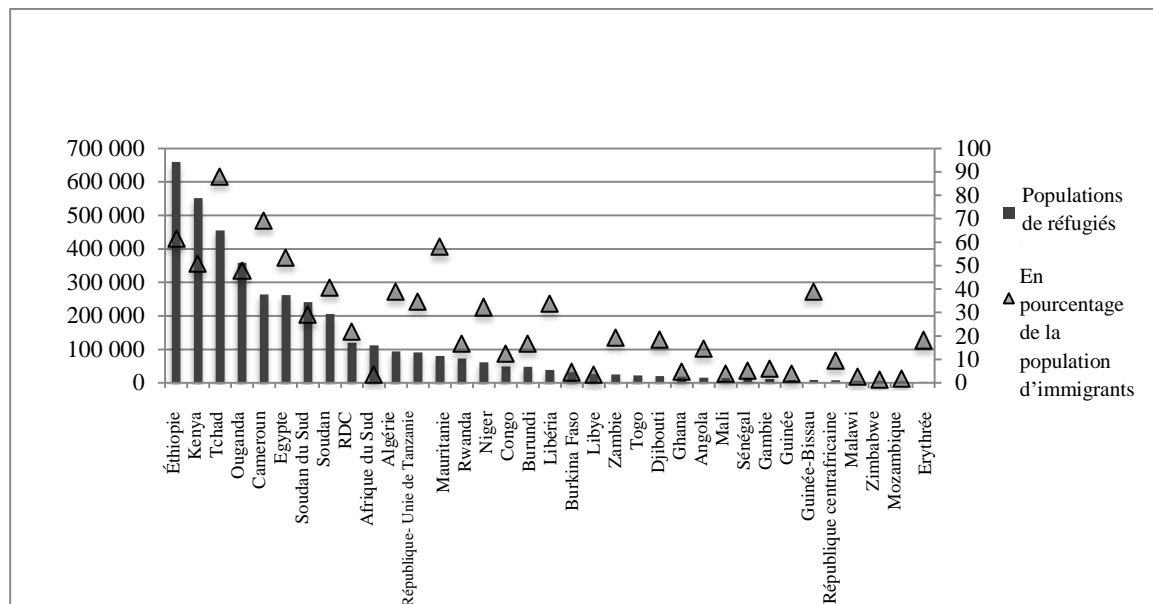
Source des données : DAES-ONU, Trends in International Migrant Stock : The 2015 Revision.

Figure V  
Réfugiés, en pourcentage de la population totale d'immigrants



Source des données : DAES-ONU, Trends in International Migrant Stock : The 2015 Revision.

Figure VI  
**Populations de réfugiés enregistrés, 2015**



Source des données : DAES-ONU, Trends in International Migrant Stock : The 2015 Revision.

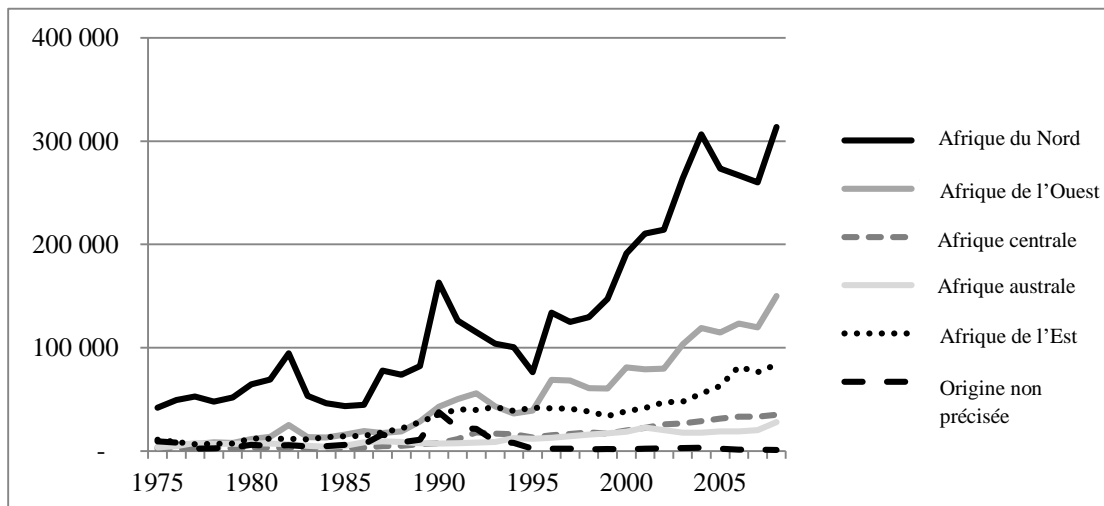
### Migrations de l'Afrique vers l'Europe et l'Amérique du Nord

27. Avant les années 1990, les migrations africaines vers l'Europe et les pays d'Amérique du Nord étaient largement dominées par des travailleurs migrants et des membres de leur famille en provenance du Maghreb et, dans une moindre mesure, par des mouvements de réfugiés, notamment éthiopiens et somaliens. À partir des années 1960, l'Europe est devenue une destination principale de « travailleurs invités » du Maghreb et, dans une moindre mesure, de certaines zones de recrutement au Sénégal et au Mali (vers la France). Les mouvements de migrants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie vers l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la France et, depuis les années 1980, l'Italie et l'Espagne ont dominé cette forme de migration de travailleurs. Contre toute attente, le choc pétrolier de 1973 et ses conséquences en Europe (récession et hausse du chômage) n'ont pas empêché les migrations de se poursuivre, principalement en raison du regroupement familial encouragé par les restrictions à la migration, lesquelles ont interrompu la migration circulaire et incité les travailleurs à s'établir à titre permanent. Dans le même temps, la croissance de la demande de travailleurs dans les secteurs structuré et non structuré d'Espagne et d'Italie a provoqué une hausse de la migration de travailleurs marocains et tunisiens vers l'Europe du Sud. Par conséquent, l'Europe compte à présent au moins 4 millions de migrants nés au Maghreb (Fargues 2005 ; Natter 2014).

28. Alors que la plupart des migrants internationaux en provenance de l'Afrique subsaharienne sont restés au sein du continent, on assiste depuis les années 1990 à une augmentation des migrations de cette partie de l'Afrique vers l'Europe, le Moyen-Orient, l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Chine. Le retour à la croissance économique en Europe (du Sud) dans les années 1990 a donné lieu à une augmentation des migrations de travailleurs vers l'Europe. Parallèlement, les restrictions à l'immigration et les exigences de visa imposées aux Nord-Africains en 1991 par l'Espagne et l'Italie ont interrompu les flux circulaires et ont poussé les migrants à opter pour un établissement à titre permanent.

29. L'exigence du visa et l'intensification des contrôles aux frontières ont poussé les immigrants d'Afrique du Nord et, de plus en plus, d'Afrique subsaharienne à traverser les frontières illégalement et à solliciter, pour ce faire, l'aide de trafiquants. Ainsi, la fermeture des frontières de l'Europe a créé une demande de services de trafiquants et marqué le début des migrations par bateau à travers la Méditerranée, qui se poursuivent jusqu'à ce jour. À l'origine, ces migrations non autorisées par bateau étaient principalement une affaire nord-africaine dominée par des Marocains, des Algériens et des Tunisiens qui cherchaient à trouver un travail ou à rejoindre leur famille en Europe du Sud. Or, pendant les années 1990 et 2000, de plus en plus de migrants et de demandeurs d'asile en provenance d'Afrique de l'Ouest et d'autres pays d'Afrique subsaharienne ont accompagné les Nord-Africains durant ces traversées. Une des conséquences en a été le recours de plus en plus fréquent aux routes migratoires passant par le Niger, le Mali, l'Algérie et la Libye, ainsi qu'une renaissance des liaisons historiques transsahariennes (Barros et consorts 2002 ; Brachet 2005 ; Bredeloup et Pliez 2005 ; Scheele 2012).

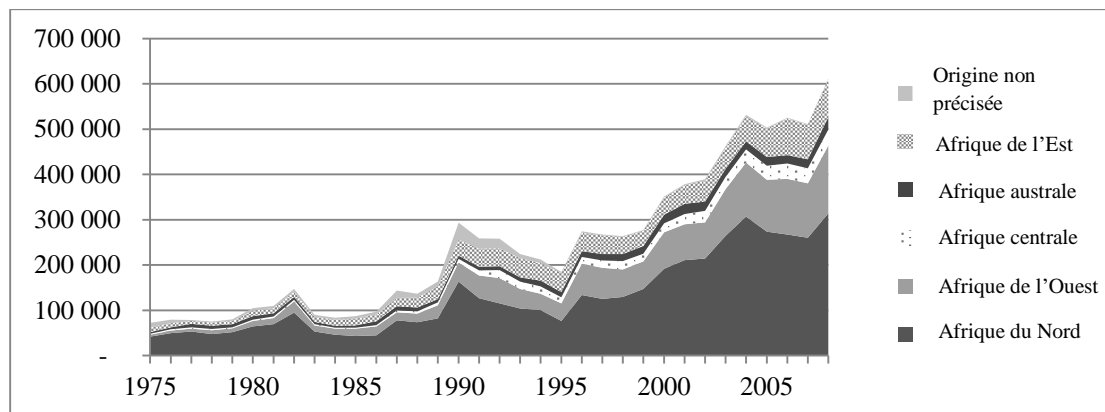
Figure VII  
**Émigration de l'Afrique vers les principaux pays de destination membres de l'OCDE<sup>6</sup>, par région d'origine, 1975-2010**



<sup>6</sup> Les pays pour lesquels on dispose de statistiques sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède, l'Australie, La Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada.

Figure VIII

**Émigration de l’Afrique vers les principaux pays de destination membres de l’OCDE<sup>7</sup>, par région d’origine, chiffres cumulatifs, 1975-2010**



Source : Flahaux et De Haas 2016, à partir de la base de données DEMIG C2C.

30. Auparavant, contrairement à l’émigration de travailleurs peu qualifiés d’Afrique du Nord et à l’exception notable de certains mouvements de réfugiés tels que ceux des Somaliens, la plupart des migrations de l’Afrique subsaharienne vers l’Europe et l’Amérique du Nord étaient dominées par les élites. C’est ainsi que, aux États-Unis, les Africains ont un niveau d’éducation moyen plus élevé que celui de tout autre groupe de migrants (Capps, McCabe et Fix 2012). La principale explication de ce phénomène semble être que les migrations internationales sur de longues distances entraînent des coûts importants, qui sont généralement hors de portée des groupes les plus pauvres.

31. Cela dit, depuis les années 1990, de plus en plus de migrants et de réfugiés d’Afrique subsaharienne n’appartenant pas aux élites empruntent les voies migratoires vers l’Europe et au-delà. Ce changement de profil des migrations est en partie lié aux migrations de ressortissants d’Afrique subsaharienne cherchant du travail en Libye et ailleurs en Afrique, ou souhaitant poursuivre leur route vers l’Europe (de Haas 2008). En outre, les migrations d’Africains vers les États-Unis se sont récemment diversifiées, c’est-à-dire qu’on assiste de plus en plus à la migration de ressortissants de pays pauvres et non anglophones, ce qui peut en partie s’expliquer par la hausse des migrations au titre du programme *Diversity Visa*, des migrations de réfugiés et des migrations au titre du regroupement familial (voir Thomas, 2011).

32. Les figures 9 et 10 indiquent les tendances de l’émigration extra-africaine. Bien que les données pour le Royaume-Uni et la région du Golfe ne soient pas disponibles, les chiffres montrent clairement une augmentation régulière des migrations extra-africaines. Le nombre total de migrants africains enregistrés vers les principaux pays de destination membres de l’OCDE (à l’exception du Royaume-Uni) a augmenté, passant de 70–80 000 au milieu des années 1970 à un pic de 610 000 en 2008. Sur la base des données relatives au nombre de migrants pour l’année 2015, on peut estimer que les pays concernés par ces données accueillent environ 86,5 % (soit 9 943 551) de tous les migrants nés en Afrique qui arrivent en Europe et en Amérique du Nord (11 474 546), le Royaume-Uni accueillant à lui seul environ 12,8 % (1 444 407) et les autres pays 0,8 %. On peut en déduire que les nombres réels de migrants

<sup>7</sup> Les pays pour lesquels on dispose de statistiques sont l’Allemagne, la Belgique, le Danemark, l’Espagne, la Finlande, la France, l’Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède, l’Australie, La Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada.

enregistrés (légaux) sont environ 15 % plus élevés, soit autour de 700 000 en 2008. On ne dispose pas encore de données plus récentes, mais il y a de sérieuses raisons de penser que, conformément aux tendances globales de l'immigration dans l'OCDE (voir BBC/Multidimensional Poverty Index 2010 ; Castles, de Haas et Miller 2014), l'émigration a initialement baissé en raison de la crise économique et de la hausse du chômage dans les pays de l'OCDE, mais a connu un rebond au cours des dernières années en raison de la reprise économique et de l'embellie de la situation de l'emploi dans divers pays européens (OCDE 2011 ; OCDE 2014).

Figure IX  
**Régions de destination des migrations extra-africaines**

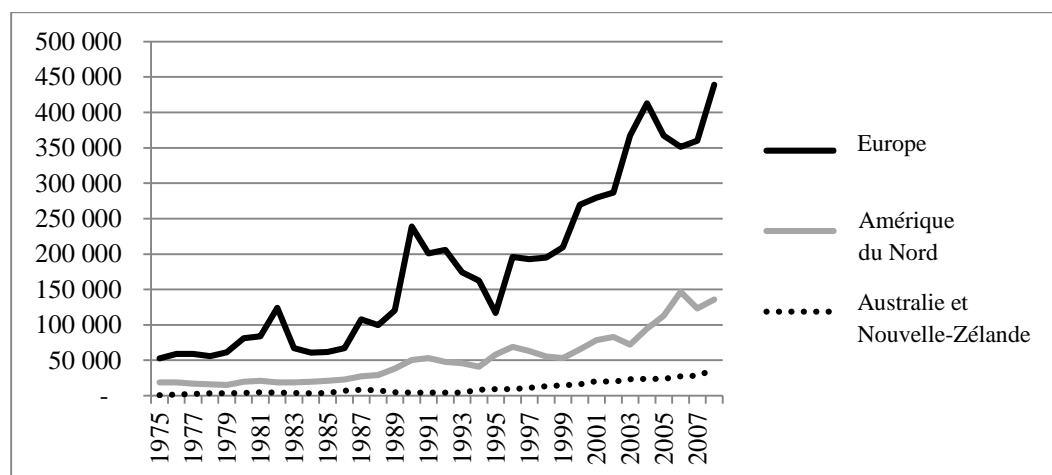
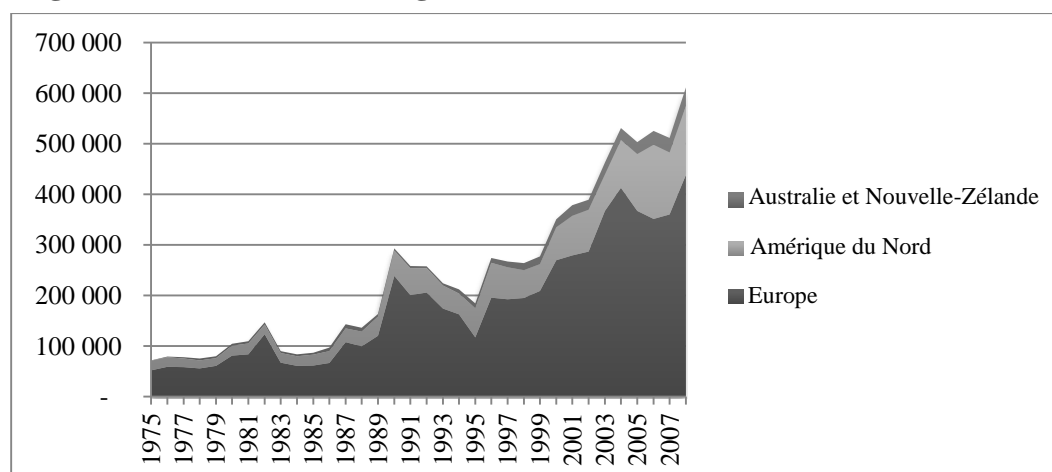


Figure X  
**Régions de destination des migrations extra-africaines, chiffres cumulatifs**



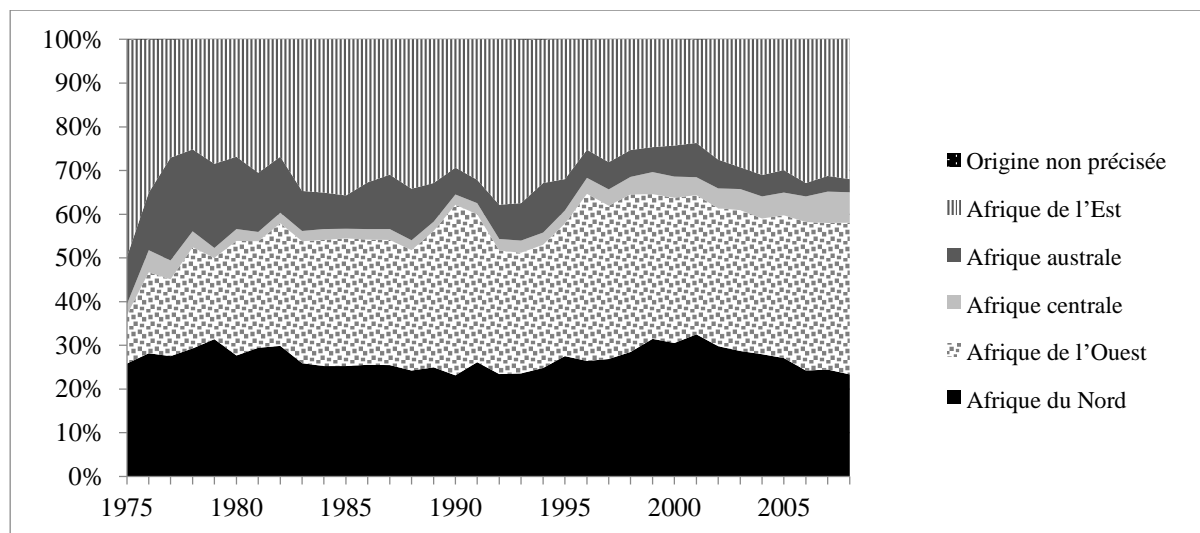
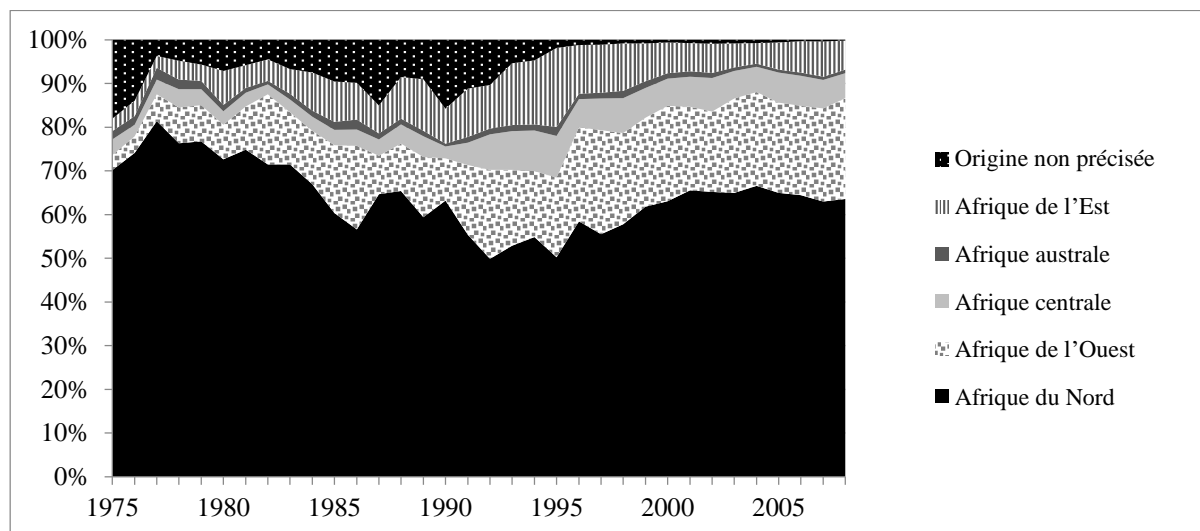
Source : Flahaux et De Haas 2016, à partir de la base de données DEMIG C2C.

33. Si l'émigration africaine vers les pays de l'OCDE est encore principalement le fait des pays du Maghreb, le nombre de migrants originaires d'Afrique subsaharienne augmente depuis les années 1990. Cela reflète principalement l'augmentation des migrations ouest-africaines vers l'Europe (Fall, 2017 ; Toma et Castagnone, 2015). Les figures IX et X montrent que, alors que les migrations africaines vers les pays de l'OCDE visent surtout les pays européens, l'émigration vers l'Amérique du Nord et l'Australie augmente aussi (Ndegwa, 2017). Les figures XI à XIII montrent l'origine régionale des migrations africaines vers l'Europe,

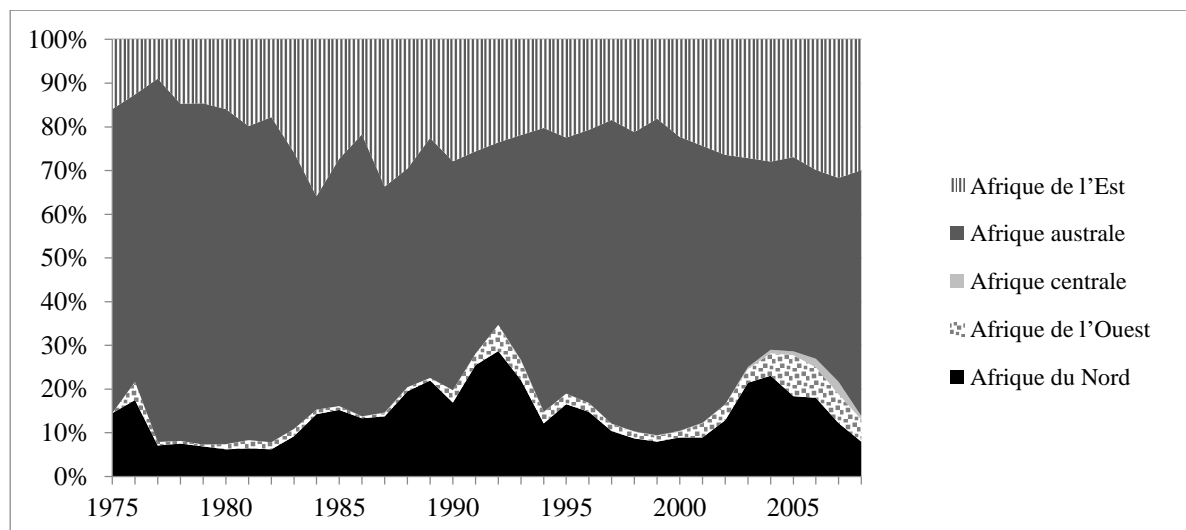
l'Amérique du Nord et l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande). Ces chiffres confirment que les migrations vers l'Europe ont principalement pour origine l'Afrique du Nord et, dans une certaine mesure, l'Afrique de l'Ouest. Les migrations vers les États-Unis et le Canada sont plus uniformément réparties s'agissant de l'origine régionale, ce qui montre en partie la nature plus qualifiée de cette migration, ainsi que le rôle de la loterie des visas d'immigrants (diversity lottery), mais on peut noter la prédominance de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Est, tandis que l'Afrique australe et l'Afrique centrale sont sous-représentées.

Figures XI à XIII

### Origine régionale des migrations vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie







Source : Flahaux et De Haas 2016, à partir de la base de données DEMIG C2C.

34. Les migrations vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande viennent principalement d'Afrique du Sud et, dans une moindre mesure, du Soudan, du Zimbabwe, du Kenya, de Maurice et de l'Égypte. Ce phénomène migratoire relativement intense ayant pour origine l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est semble être la conséquence de liens linguistiques, coloniaux et sociaux préexistants, créés dans l'ancien Empire britannique et du mouvement concomitant des diasporas britanniques et indiennes entre des pays comme le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, Maurice et l'Australie (Naujoks, 2009). Si l'émigration en provenance d'Afrique est encore dominée par l'Afrique du Sud, l'Afrique du Nord et un groupe restreint de pays ouest-africains, elle se diversifie en fonction des origines et est aussi marquée par une participation accrue des femmes qui émigrent indépendamment comme travailleuses ou étudiantes (voir Reynolds, 2006 pour une étude des travailleuses nigérianes).

### Migrations vers les pays du Golfe et au-delà

35. Si, pour les Occidentaux, 1973 a été l'année de la crise pétrolière, pour les citoyens des pays du Golfe, elle a été l'année du boom pétrolier. La hausse soudaine des prix du pétrole a généré des ressources financières permettant d'entreprendre de grands travaux et des projets d'infrastructure considérables, qui ont demandé l'embauche de milliers de travailleurs étrangers. Cela a facilité le développement rapide du Golfe comme nouveau pôle de migration dans le monde (Sell, 1988). L'essor économique des pays du Golfe a d'abord attiré les migrants d'Égypte et du Soudan et, dans une moindre mesure, de pays comme la Somalie, l'Érythrée et l'Éthiopie. En parallèle, un phénomène migratoire sous-régional s'est développé en Afrique du Nord autour de la Libye et de son pétrole, surtout dans les années 1990, quand Kadhafi a commencé à encourager la migration de travailleurs invités d'origine subsaharienne dans le cadre de ses politiques panafricaines (Pliez, 2002 ; Pliez, 2005).

36. Ces dernières années, le nombre d'immigrants subsahariens dans les pays du Golfe a augmenté, marqué par une part croissante de femmes – en particulier éthiopiennes – qui migrent pour devenir employées de maison dans les pays du Golfe et au Yémen (De Regt, 2010 ; Fernandez, 2010) ; ces dernières années, on a toutefois assisté au retour de nombreuses travailleuses éthiopiennes d'Arabie saoudite (Ndegwa, 2017). La facilité d'obtention de visas pour les pays du Golfe renforce leur attrait comme destinations pour ceux qui ne font pas partie de l'élite et n'ont pas les diplômes et l'argent nécessaires pour obtenir un visa et travailler dans

les pays de l'OCDE, conditions qui ont rendu plus difficile l'immigration de travailleurs africains peu qualifiés au cours des dernières décennies.

37. Les migrants africains sont également de plus en plus attirés par des économies à croissance rapide autres que les destinations traditionnelles en Europe, où la stagnation économique, les politiques d'immigration restrictives et le racisme sont autant de dissuasions. Certains Africains sont allés aussi loin que la Russie, la Turquie, le Japon, l'Inde et la Chine, et même le Brésil et l'Argentine (Andres Henao, 2009) à la recherche d'un travail, d'une meilleure éducation et de possibilités économiques. Les migrations de l'Afrique vers la Chine ont aussi augmenté (Haugen, 2012). L'émergence de la Chine en tant que superpuissance économique mondiale et la relative facilité d'obtention de visas temporaires en ont également fait une destination de choix pour les migrants africains (Ghosh, 2010). Initialement, la plupart des migrants africains en Chine étaient des étudiants (Hashim, 2003 ; Sullivan, 1994), et ces mouvements ont ensuite été encouragés par les politiques chinoises de recrutement pour augmenter le pouvoir de convaincre et générer des revenus (Haugen, 2013). Depuis 2000, on signale la présence d'un nombre croissant de commerçants ouest-africains (en particulier nigériens et ghanéens) en Chine (Bakewell et Jónsson, 2011 ; Bodomo, 2010).

38. Si la plupart d'entre eux n'avaient pas l'intention de rester, un nombre croissant d'immigrants semblent s'installer et d'importantes communautés d'immigrants africains sont apparues en Chine. En outre, un certain nombre d'Africains, d'abord venus en tant qu'étudiants, se lancent dans le commerce et contribuent ainsi à la croissance rapide des exportations de produits chinois vers l'Afrique (Cissé, 2013 ; Haugen, 2013). Bien qu'il n'y ait pas de statistiques officielles, on estime qu'environ 200 000 Africains vivaient en Chine à la fin des années 2000, en particulier à Guangzhou, province prospère du sud du pays (Bodomo, 2010 ; Ghosh, 2010). La plupart des immigrants africains en Chine sont originaires du Nigéria, mais on peut aussi citer comme pays d'origine le Sénégal, le Congo, la Gambie, la Somalie, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Niger et le Libéria. Selon les estimations, 77 % des étrangers sans papiers dans la province du Guangdong en 2009 étaient africains (Ghosh, 2010).

### **Migrations vers l'Afrique**

39. Ces dernières années, l'Afrique a également gagné en importance en tant que région de destination pour les immigrants africains et non africains. Alors qu'à l'époque coloniale, l'Afrique connaissait un peuplement important d'Européens et d'autres groupes (voir ci-dessus), après les années 1960, le nombre d'immigrants a diminué au fur et à mesure que de nombreux colons européens partaient, alors que les populations d'origine indienne ont été expulsées d'Ouganda sous le régime d'Idi Amin Dada (Binaisa, 2011). À partir des années 1990, cette tendance s'est inversée et l'Afrique est redevenue une destination de migration, en raison de la multiplication d'opportunités économiques dans plusieurs pays africains et d'une libéralisation des politiques économiques, ce qui a facilité les investissements étrangers directs. Depuis la fin des années 2000, plusieurs pays africains à forte croissance économique attirent des migrants de pays européens frappés par la crise ; c'est le cas, par exemple, de migrants portugais qui vont en Angola et de migrants espagnols au Maroc (Castles, de Haas et Miller, 2014). Parallèlement, les pays d'Afrique du Nord, comme la Tunisie et surtout le Maroc, ont vu s'installer de plus en plus de retraités, d'investisseurs et d'autres membres de la classe moyenne venant d'Europe, à la recherche d'un style de vie plus détendu et exotique (Berriane et al., 2010).

40. La tendance peut-être la plus frappante, qui marque une rupture manifeste avec les schémas de migration postcoloniale, a été l'augmentation de la migration chinoise vers l'Afrique, qui est encore faible mais augmente rapidement. Beaucoup de Chinois viennent en Afrique en tant qu'entrepreneurs ou employés d'entreprises publiques chinoises et d'entreprises chinoises travaillant dans la construction de routes, de projets d'hydroélectricité et de bâtiments urbains et ils devraient retourner chez eux après l'achèvement de contrats de deux ou trois ans (Jung Park, 2009 ; Tan-Mullins, Urban et Mang, 2017). Cependant, il arrive souvent que certains d'entre eux restent pour créer une entreprise, alors que de plus en plus de migrants chinois indépendants viennent également pour opérer un petit commerce ou pour lancer d'autres petites entreprises sur tout le continent (Mohan et Tan-Mullins, 2016 ; Warmerdam et Van Dijk, 2016). Des dizaines de milliers de migrants chinois s'installent dans les zones rurales et urbaines d'Afrique et sont actifs dans l'agriculture, la construction et le commerce. Les estimations totales varient entre 580 000 et plus de 800 000 Chinois sur le continent africain à la fin des années 2000. Le pays comptant le plus grand nombre de Chinois (entre 200 000 et 400 000) est l'Afrique du Sud, suivie du Nigéria, tandis que d'autres pays comme le Soudan, l'Ouganda, l'Angola, l'Algérie et Maurice accueillent également d'importantes populations chinoises (Jung Park, 2009).

41. Une étude sur les entrepreneurs chinois dans le secteur agro-alimentaire en Éthiopie et au Ghana montre qu'au lieu d'être une « armée silencieuse » qui promeut les objectifs de l'État chinois, la plupart des entrepreneurs chinois tendent à opérer de manière indépendante (Cook et al., 2016). Bien que cela remette en question les stéréotypes médiatiques populaires de construction d'empire et d'accaparement des terres et l'argument du Gouvernement chinois sur la coopération Sud-Sud, les impacts locaux, quoique modestes, de ces investissements semblent positifs en ce sens qu'ils créent des opportunités économiques. Une autre étude, portant sur la Guinée équatoriale, montre que si les classes économiquement privilégiées ont le plus bénéficié de la présence chinoise croissante, un petit groupe de petits entrepreneurs ont pu la percevoir comme une concurrence (Esteban, 2010). La présence de travailleuses du sexe chinoises dans des pays comme le Cameroun (Ndjio, 2009) souligne la diversité de l'immigration chinoise. En outre, les organisations non gouvernementales chinoises spécialisées dans le développement sont de plus en plus actives en Afrique (Hsu, Hildebrandt et Hasmath, 2016).

### **3. Migrations non autorisées, trafic illicite et traite de migrants**

#### **Migrations non autorisées et trafic illicite de migrants**

42. Malgré l'attention médiatique considérable accordée aux migrations par bateau, les migrations non autorisées constituent une source relativement faible d'émigration africaine. Le présent rapport estime qu'environ 700 000 Africains possédant les papiers appropriés émigrent légalement vers les pays de l'OCDE chaque année, alors qu'un nombre inconnu mais non négligeable (qui pourrait atteindre des centaines de milliers) d'Africains émigrent vers les pays du Golfe pour des contrats de travail temporaires. En comparaison, le nombre de migrants et de réfugiés africains traversant illégalement la Méditerranée ou la mer Rouge est relativement faible. Par exemple, en 2007, le nombre d'Africains qui ont traversé illégalement la Méditerranée a été estimé à plusieurs dizaines de milliers par an, avec un pic de 60 000 en 2006 (de Haas, 2007). Après un ralentissement, ces chiffres ont de nouveau augmenté à la suite du soulèvement en Tunisie et connu un nouveau déclin depuis 2015, conséquence partielle de la migration des réfugiés syriens et de nouveaux conflits en Afrique. En 2016, un nombre record d'environ 100 000 arrivées non autorisées de ressortissants africains en Europe a été enregistré, principalement à la suite de l'augmentation des traversées entre la Libye et l'Italie. La plupart

de ces migrants et réfugiés venaient de Gambie (11 929), de Guinée (13 342), de Côte d'Ivoire (12 396), du Nigéria (37 551) et d'Érythrée (20 718)<sup>8</sup> (chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations, 2017).

43. Ces chiffres sont significatifs et inquiétants, d'autant plus que cette migration a entraîné des souffrances humaines considérables et causé un nombre croissant de morts (Last et al., 2017). Néanmoins, même le nombre élevé pour 2016 n'était encore qu'environ 1/7 de l'émigration légale africaine vers les pays de l'OCDE (voir plus bas). L'idée erronée selon laquelle la migration africaine vers l'Europe est essentiellement une migration non autorisée (par bateau) est également entretenue par l'amalgame fréquent entre *entrée* non autorisée et *séjour* non autorisé. La majorité des migrants non autorisés vivant en Europe sont entrés légalement en Europe et ont par la suite dépassé la durée de validité de leur visa ; les Africains semblent faire de même (Flahaux et De Haas, 2016 ; Hearing et Erf, 2001). Bien qu'on ne dispose pas de chiffres exacts, les rapports sous-régionaux ont montré que les franchissements non autorisés de frontières et les dépassements de la durée de séjour autorisée sont également fréquents en ce qui concerne les migrations intra-africaines, ce qui cause sans doute une nette sous-évaluation des migrations entre pays africains. Si le séjour irrégulier est souvent toléré par des gouvernements qui n'ont pas la capacité ou la volonté de mettre en œuvre les règlements en vigueur, il laisse souvent les migrants à la merci de tentatives d'exploitation, d'abus et d'extorsion par des employeurs, la police et des fonctionnaires (Kihato, 2017).

### **Traite des êtres humains**

44. Le débat sur la traite des êtres humains est dominé par l'amalgame banal entre le trafic illicite et la traite des êtres humains dans les médias et les discours politiques sur la migration. Si le trafic illicite de clandestins est essentiellement une forme de prestation de services, dans laquelle les migrants et les réfugiés paient un intermédiaire en échange d'un passage non détecté à la frontière, la traite implique un certain degré de coercition, de tromperie et d'exploitation. Bien que l'exploitation des migrants non autorisés soit très commune, la plupart des chercheurs s'accordent à dire que la traite elle-même n'est pas très répandue. Comme Kihato (2017) l'a observé à propos de l'Afrique australe, bien qu'elle fasse l'objet d'un débat et d'une attention politique considérables, il y a peu de preuves que la traite transfrontalière des êtres humains soit un problème important en termes quantitatifs.

Bien qu'un grand nombre de personnes (hommes, femmes et enfants) travaillent dans des conditions d'exploitation - notamment dans des usines, des fermes, la construction, le travail domestique et le travail sexuel - ces conditions sont dues à une combinaison du statut légal (c'est-à-dire, sans papiers), de l'existence limitée de structures pour protéger les droits des travailleurs et des migrants, et des modèles généralisés d'exploitation de la main d'œuvre. Comme on l'a vu plus haut, diverses formes de pratiques de travail en quasi-servitude sont particulièrement évidentes dans le secteur agricole de l'Afrique du Sud et pour les travailleurs domestiques dans toute la région (Kihato, 2017, chap. 22).

45. Comme le rapporte également Kihato (2017), la nature et l'ampleur de la traite, y compris les chiffres cités, sont très contestés en Afrique australe, le débat étant dominé par deux

---

<sup>8</sup> C'est peut-être une coïncidence que ce soit tous des pays n'ayant pas de tradition migratoire établie en Europe. Bien que des recherches plus approfondies soient nécessaires pour le confirmer, cela peut s'expliquer par l'absence de grands réseaux de migrants, qui facilitent généralement la migration selon les voies légales (par exemple, par le mariage) ou selon des voies illégales plus sûres que la migration par bateau.

positions très politisées. La première position fait valoir que la traite des êtres humains – en particulier des femmes et des enfants – est très répandue dans la région, des dizaines de milliers d’individus, voire davantage, étant piégés dans ce qui équivaut à l’esclavage des temps modernes. La deuxième position propose le contre-argument selon lequel il y a peu de preuves à l’appui des allégations largement répandues de traite et que le désir de sensibiliser le public signifie que les organisations et les individus ont essentiellement fabriqué des chiffres uniquement appuyés par des illustrations anecdotiques. Kihato (2017) soutient également qu’une grande partie du problème est liée à l’amalgame entre les catégories : le travail des enfants et les différentes formes de prostitution sont simplement considérés comme de la traite.

46. En effet, ses travaux de recherche et ceux d’autres chercheurs semblent indiquer que la traite des êtres humains - en particulier au profit de l’industrie du sexe - fait peu de victimes dans la région - ce que semble confirmer le faible nombre de cas de victimes du travail forcé qui sont signalés. Il y a sans aucun doute de nombreuses formes d’exploitation du travail dans la région et les migrants y sont particulièrement vulnérables, mais elles ne correspondent pas automatiquement à la traite. Ces cas révèlent un problème réel, mais n’ont pas l’ampleur que l’Organisation internationale pour les migrations (OIM) et d’autres organisations leur donnent souvent (Gould, 2014 ; Gould et Fick, 2008 ; Kihato, 2017). Les faibles preuves à l’appui des accusations selon lesquelles le trafic d’êtres humains est un important déclencheur des migrations des Africains sont également corroborées par les preuves concernant d’autres régions. À partir de son travail sur le terrain concernant les migrations des enfants ouest-africains, Ndao (2012) critique le fait que ce type de migration soit automatiquement qualifié de traite, ce qui contraste avec l’expérience plus variée - et d’ordinaire plus positive - des enfants concernés.

47. Parfois, le fait que les migrants fassent confiance aux passeurs peut créer des situations de dépendance et d’endettement qui évoluent vers ce que l’on peut qualifier de traite. Mais même dans de tels cas, les travailleurs migrants peuvent faire preuve d’un certain degré d’action et de consentement dans le processus, ce qui rend difficile la recherche de solutions « faciles ». Le cas de la traite de femmes nigérianes travailleuses du sexe vers l’Italie et d’autres pays européens, qui a fait l’objet de nombreux travaux de recherche (Carling, 2006), le montre. Lorsque les Nigérianes ont commencé à émigrer vers l’Italie dans les années 1980, répondant à une forte demande de main-d’œuvre faiblement qualifiée dans l’agriculture et les services, elles n’étaient qu’un des nombreux groupes ayant émigré. Les premières prostituées avaient tendance à travailler de manière indépendante, mais au début des années 90, les restrictions à l’immigration ont rendu les immigrants potentiels de plus en plus dépendants de prêts importants pour payer le voyage, ce qui était une aubaine pour les trafiquants (Carling, 2006).

48. Le premier contact d’une prostituée potentielle avec des trafiquants se produit souvent grâce à un parent, un ami ou une autre personne connue, qui la met en contact avec une certaine « Madame » qui organise et finance le voyage. Le coût peut varier de 40 000 à 100 000 dollars des États-Unis. Les migrants et Madame concluent un « pacte », religieusement scellé par un prêtre traditionnel, qui impose le remboursement de la dette en échange d’un passage en toute sécurité en Europe. Là, les femmes sont placées sous le contrôle d’une autre « Madame », qui est le pendant de celle du Nigéria. La plupart des femmes se rendent compte qu’elles vont devoir travailler comme prostituées, mais ne connaissent pas nécessairement les rudes conditions de la prostitution (de rue) ni le montant de leur dette (Carling, 2006). En dépit de ces conditions souvent rudes, ce travail offre des perspectives de « carrière ». Après le remboursement, sur une à trois années, de la dette contractée pour la migration, les femmes sont généralement libres et finissent souvent par superviser d’autres prostituées et deviennent des « Mesdames » elles-

mêmes. Carling (2006) souligne que cette perspective de promotion incite à respecter le pacte, et que le fort élément de réciprocité entre trafiquants et femmes faisant l'objet du trafic permet difficilement de réduire cette forme trafic. C'est aussi pourquoi de nombreuses femmes qui sont « sauvées » et rapatriées émigrent à nouveau dès qu'elles le peuvent. Le renforcement des contrôles aux frontières amène les migrants et les réfugiés à compter davantage sur les passeurs pour franchir les frontières et a sans doute entraîné l'abus d'autorité dont les trafiquants font preuve face aux travailleurs migrants, bien qu'il faille davantage de recherches pour le vérifier. Mais il est essentiel de retenir que le passage clandestin et le trafic ne sont pas tant une cause de migration qu'une réaction aux restrictions en matière d'immigration et aux contrôles aux frontières.

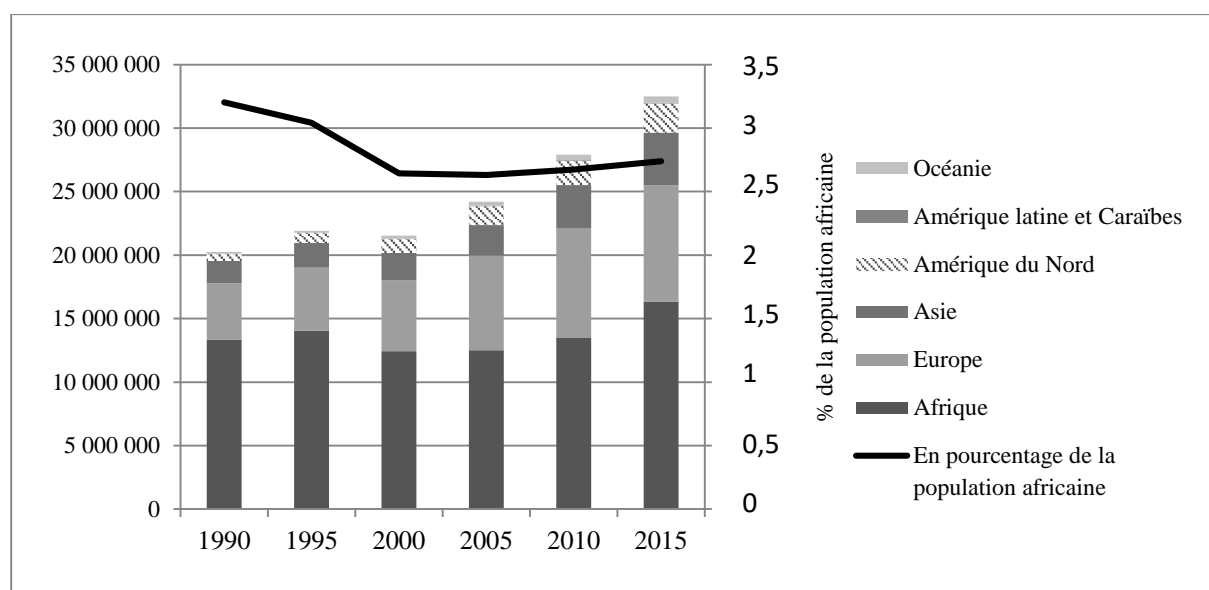
#### 4. Diasporas africaines, envois de fonds et développement

49. La figure 14 montre que le nombre de migrants internationaux vivant sur le sol africain s'est accru ces dernières décennies, passant d'environ 20,3 millions en 1990 à environ 32,5 millions en 2015. Cependant, en pourcentage de la population totale africaine, cela représente une *baisse* de 3,2 % à 2,7 %. Au cours de la même période, la proportion d'Africains vivant hors du continent a légèrement augmenté passant de 1,1 % à 1,4 %, ce qui contredit l'idée d'une migration des Africains qui s'accélère rapidement. En fait, les taux de cette migration sont inférieurs à la moyenne mondiale, qui est d'environ 3,1 à 3,2 % (Czaika et de Haas, 2014).

50. La plupart des migrants internationaux originaires d'Afrique vivent dans d'autres pays africains et en Europe, bien que les taux de croissance de la population d'émigrés africains entre 1990 et 2015 soient les plus élevés en Amérique du Nord (316 %), en Australie et en Nouvelle-Zélande (296 %) et en Amérique latine (171 %) (voir figure 15). Si les migrations d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Est vers le Golfe sont importantes (en particulier à partir de l'Égypte, du Soudan, de l'Éthiopie et de la corne de l'Afrique), elles ne représentent que des migrations temporaires, ce qui explique la taille relativement faible de la population d'émigrés africains en Asie (qui englobe le Moyen-Orient), même si la taille réelle de la population de migrants africains dans ces pays est souvent passée sous silence.

Figure XIV

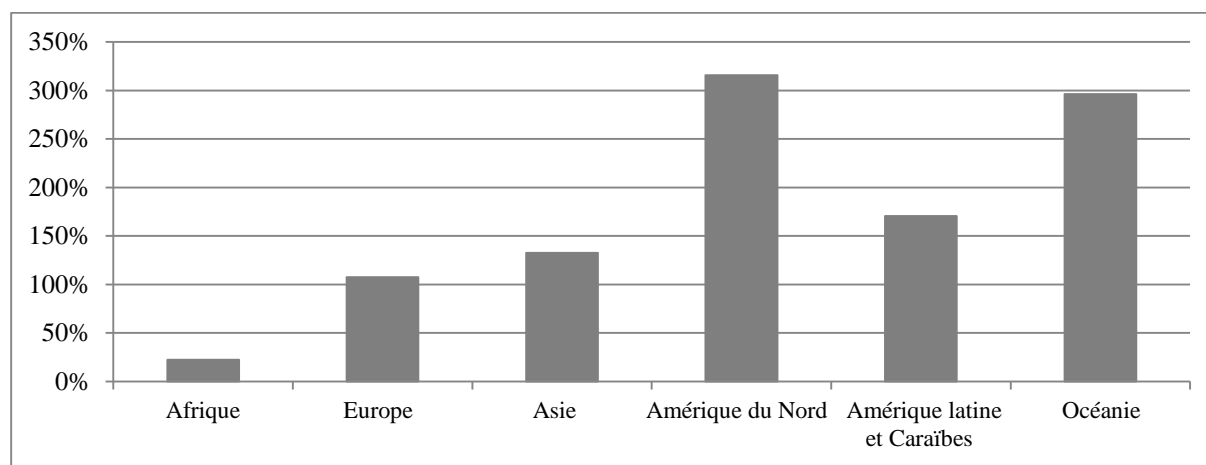
#### Population d'émigrés africains enregistrés, par destination, 2015



Source des données : DAES : Trends in International Migrant Stock : The 2015 revision.

Figure XV

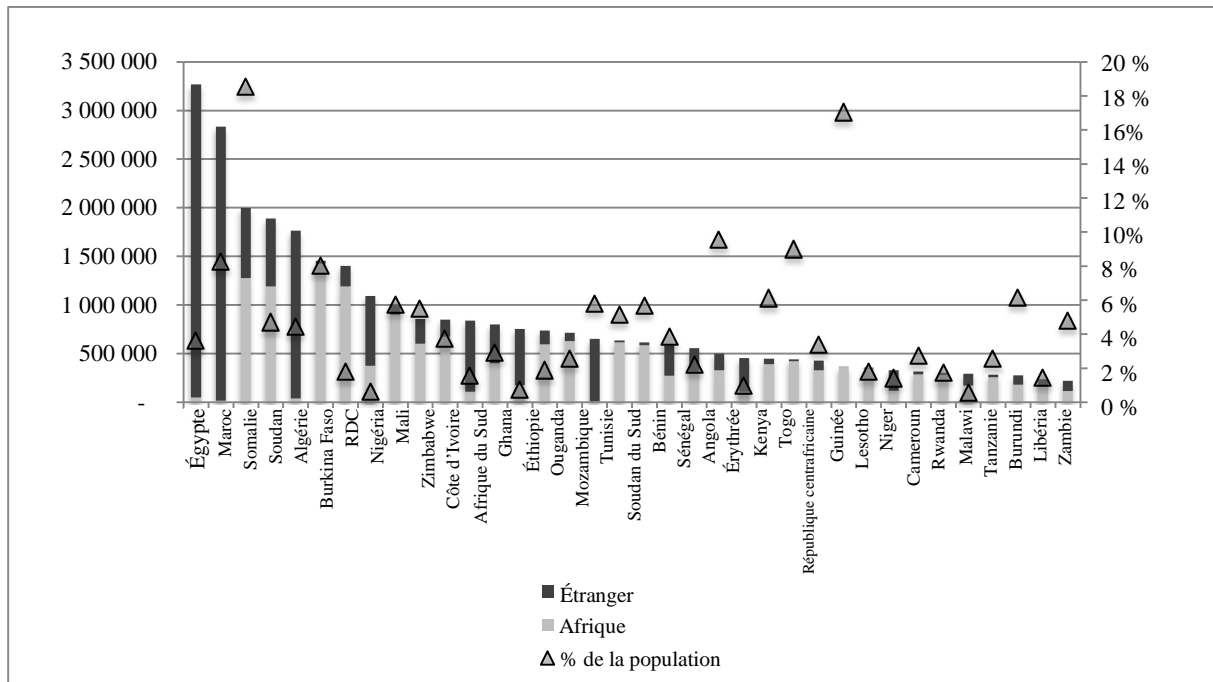
**Croissance de la population d'émigrés africains, 1990-2015**



51. La figure 16 montre les plus importants pays d'émigration des Africains, ainsi que la proportion d'émigrés vivant dans d'autres pays africains ou à l'étranger. Il montre également la taille de la population totale d'émigrés en pourcentage de la population du pays d'origine. En chiffres absolus, l'Égypte et le Maroc sont les plus importants pays d'émigration des Africains, leur migration étant essentiellement tournée vers l'Europe et les pays du Golfe (Zohry, 2017). La Somalie et le Soudan occupent respectivement la troisième et la quatrième places, enregistrant des exodes de réfugiés et autres migrants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent. D'autres pays importants d'émigration sont l'Algérie et la Tunisie (presque exclusivement vers l'Europe), le Soudan, le Burkina Faso, le Mali, le Zimbabwe et la République démocratique du Congo (essentiellement en Afrique), ainsi que le Nigéria (vers d'autres pays africains, l'Europe et l'Amérique du Nord). Cependant, en termes relatifs, les pays où l'émigration est la plus intense sont de petits pays comme Cabo Verde ou le Lesotho, les États touchés par un conflit ou les États « faillis » comme la Somalie et l'Érythrée et les pays « frontières de main-d'œuvre » comme le Maroc, l'Algérie, la Tunisie (vers l'Europe), le Burkina Faso et le Mali (surtout vers la Côte d'Ivoire). Par rapport à leur population, l'émigration de pays très peuplés comme le Nigéria, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud, est donc plutôt faible<sup>9</sup>.

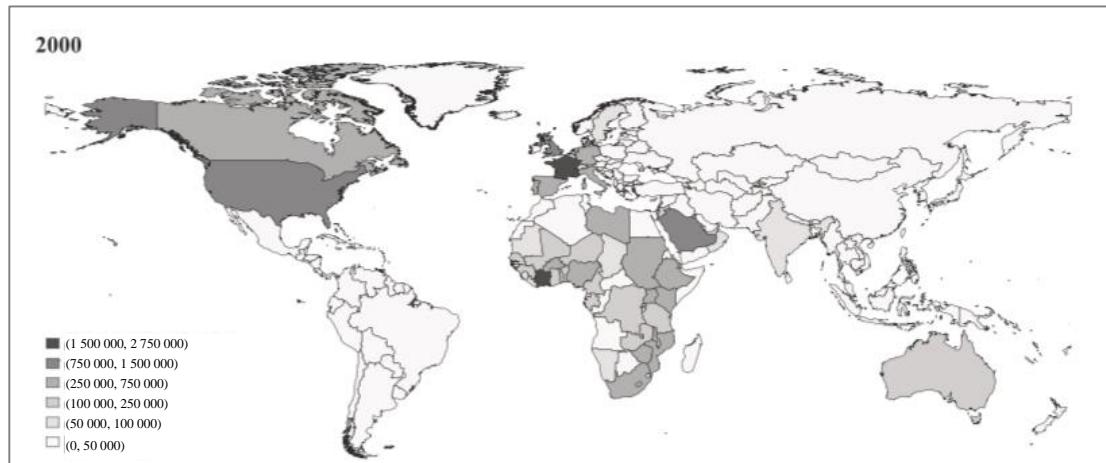
<sup>9</sup> C'est en partie une illusion statistique. Les petits pays n'ayant pas de grandes villes enregistrent moins de mobilité à l'intérieur de leurs frontières, alors que les grands pays très peuplés qui comptent plusieurs grandes villes absorbent davantage de mobilité à l'intérieur de leurs frontières. Cela explique pourquoi les grands pays tendent à avoir des taux d'émigration plus faibles que ceux des petits pays, ce que confirment les analyses statistiques, qui constatent un effet très significatif de la taille de la population sur les taux d'émigration (voir de Haas, 2010). Concrètement, cela signifie que dans un grand pays très peuplé comme le Nigéria, l'essentiel de l'exode rural se déroule à l'intérieur du pays, alors que ces mouvements de population débordent facilement des frontières de petits pays comme le Lesotho, en partie parce qu'ils n'ont pas de grandes villes.

Figure XVI  
**Taille absolue et relative de la population d'émigrés enregistrés, 2015**



Source des données : DAES : Trends in International Migrant Stock : The 2015 revision.

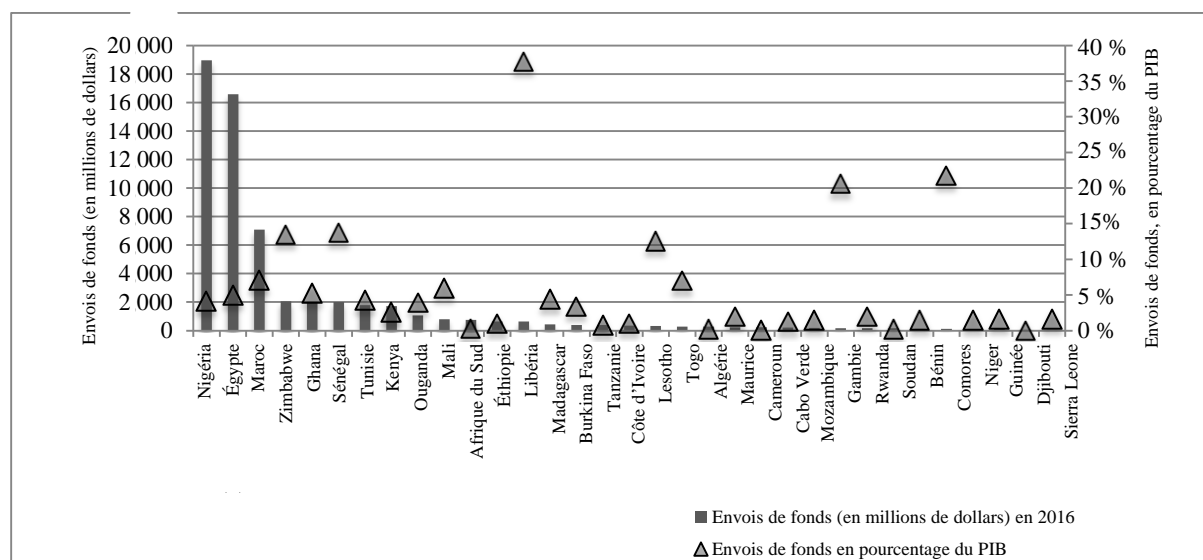
Figure XVII  
**Pays d'installation des migrants africains**



52. Même si les taux d'émigration des Africains sont encore relativement faibles par rapport au niveau international, ces chiffres montrent que la taille de la population d'émigrés africains est en hausse, et que la proportion d'Africains dans la population mondiale de migrants, même si elle est encore relativement faible, est assurément croissante. Cependant, cela montre essentiellement une tendance à la hausse de la population d'Africains en situation légale et enregistrés et non une marée montante, désordonnée et potentiellement incontrôlable d'Africains sur des embarcations frêles se déversant en Europe, que suscitent souvent les images dans les médias et les discours des politiques. Par ailleurs, une partie considérable - mais inconnue - des migrations intra-africaines n'est pas enregistrée. C'est notamment le cas en Afrique du Sud, où l'appareil d'immigration fortement contrôlée de la période de l'apartheid a fait place à une hausse d'entrées plus spontanées (Kihato, 2017).

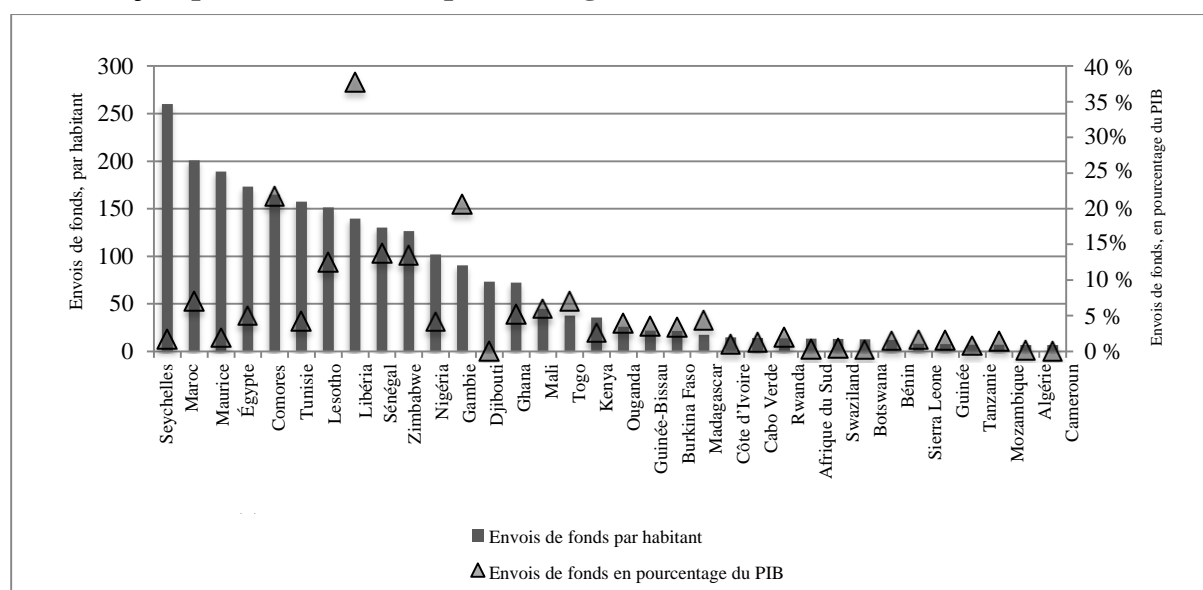


Figure XVIII  
Fonds reçus, en chiffres absolus et en pourcentage du PIB, 2016



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale (2016).

Figure XIX  
Fonds reçus, par habitant et en pourcentage du PIB, 2016



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale (2016).

53. Pour les ménages vivant dans les communautés d'origine, les envois de fonds jouent un rôle considérable en ce sens qu'ils améliorent les conditions de vie et permettent, potentiellement, des investissements. La figure 18 montre que le Nigeria, l'Égypte, le Maroc, le Zimbabwe, le Ghana, le Sénégal, la Tunisie et le Kenya sont les plus grands bénéficiaires d'envois de fonds. Cependant, exprimés en pourcentage du PIB, ces envois de fonds sont relativement importants dans les pays comme le Zimbabwe, le Sénégal, le Libéria, le Lesotho, la Gambie et les Comores, où ils représentent plus de 10 ou 20 % du PIB. Lorsque les envois de fonds sont rapportés à la population, les pays qui occupent les premières places sont : les Seychelles, le Maroc, Maurice, l'Égypte et les Comores (voir figure 19).

54. On attribue souvent aux envois de fonds une fonction importante de réduction de la pauvreté. Les enquêtes montrent généralement que les envois de fonds servent souvent aux dépenses quotidiennes des ménages, mais également aux dépenses de santé et d'éducation (Zohry, 2017), et permettent aux personnes relativement pauvres d'améliorer considérablement leurs conditions de vie (de Haas, 2003). Néanmoins, il est important de comprendre que la plupart des envois de fonds ne vont ni aux pays les plus pauvres ni aux membres les plus pauvres de la société et de la collectivité. Cela s'explique par le fait que les familles les plus pauvres ne peuvent pas se permettre une migration à longue distance. Ces « effets de sélection » sont encore plus forts s'agissant des migrations à l'étranger, qui entraînent généralement des coûts et des risques beaucoup plus élevés. Par exemple, une enquête menée dans la région du Plateau central du Burkina Faso montre que les ménages relativement pauvres émigrent sur le continent (au Mali, par exemple) essentiellement à des fins de diversification du revenu, alors que l'émigration à l'étranger (vers l'Europe) n'est accessible qu'à des ménages relativement aisés, qui peuvent ainsi accumuler davantage de richesses grâce aux envois de fonds (Wouterse et Taylor, 2008 ; Wouterse et Van den Berg, 2011).

55. Cela atténue également les espérances naïves selon lesquelles les migrations et les envois de fonds peuvent contribuer considérablement à réduire les inégalités et la pauvreté dans les sociétés d'origine. En fait, si les migrations internationales coûteuses sont surtout à la portée des personnes relativement aisées, en raison des coûts qu'elles impliquent et des qualifications requises pour obtenir un visa, il se peut qu'en réalité, elles *accroissent* les inégalités. Les migrations internes ou les migrations internationales à courte distance dans les pays voisins peuvent souvent être perçues comme étant moins attractives ou même indésirables par les responsables politiques, mais sont généralement plus accessibles aux personnes relativement pauvres, et sont beaucoup plus nombreuses, et leur contribution cumulée à l'amélioration du bien-être et des conditions de vie ne devrait donc pas être sous-estimée (de Brauw, Mueller et Woldehanna, 2013 ; Ocho, 1996).

## **Conclusion**

56. L'analyse ci-dessus met en évidence des tendances et des chiffres intéressants concernant les migrations des Africains. Même si les discours des politiques et les images dans les médias insistent sur le prétendu « exode » des Africains vers l'Europe, la grande majorité des migrants africains se déplace au sein du continent. Cependant, l'intensité générale des migrations intra-africaines est restée stable ces dernières années. La stagnation de l'intensité migratoire semble s'expliquer par les barrières à la migration qui réduisent les flux de migration sans restriction. Étant donné que ce sont les migrations intra-africaines qui prédominent, il convient que le discours sur les migrations, les réponses qui y sont apportées et la recherche sur la question mettent davantage l'accent sur cette forme de migration.

57. L'idée selon laquelle les migrations des Africains sont en quelque sorte « exceptionnelles » tient du stéréotype. Les migrations des Africains ne sont pas nécessairement différentes des migrations au sein et en dehors d'autres régions du monde. En fait, les Africains sont sous-représentés dans la population mondiale de migrants et l'Afrique a les taux d'émigration intercontinentale les plus faibles du monde. L'Afrique réapparaît aussi comme une destination de migration, en particulier pour les travailleurs et les marchands chinois ainsi que les travailleurs qualifiés, retraités et autres expatriés européens. Le nombre absolu de migrants internationaux vivant sur le sol africain est passé d'environ 20,3 millions en 1990 à environ 32,5 millions en 2015.

58. La proportion d'Africains vivant hors du continent a légèrement augmenté passant de 1,1 % en 1990 à 1,4 % en 2015. Cette augmentation est forte et en hausse, en termes absolus, même si elle reste relativement faible en proportion d'Africains dans la population mondiale de migrants. Cependant, cette augmentation est largement causée par une migration légale, enregistrée et donc « ordonnée » et non par une marée montante, désordonnée et potentiellement incontrôlable d'Africains sur des embarcations frêles se déversant en Europe, que suscitent souvent les images dans les médias et les discours des politiques.

59. Bien qu'il faille davantage de recherches pour corroborer cette hypothèse, l'accent mis de plus en plus par les pays de l'OCDE sur le choix de migrants qualifiés a facilité l'émigration d'Africains instruits et relativement aisés, mais les exigences en matière de visa et les contrôles aux frontières ont réduit l'accès des habitants relativement pauvres aux possibilités de migration légale, en particulier vers l'Europe. D'une part, cela semble avoir augmenté leur recours aux passeurs et au fait de traverser les frontières sans autorisation - les migrants étant en situation illégale, il s'ensuit un accroissement des risques d'exploitation de leur travail, de discrimination, de violence et d'autres formes d'abus, qui peuvent souvent déboucher sur des situations de trafic.

60. D'autre part, les possibilités limitées de migration légale vers les pays de l'OCDE de travailleurs faiblement qualifiés semblent avoir stimulé en partie la réorientation géographique partielle et la diversification des migrations des Africains notamment vers les pays du Golfe et la Chine. D'autres facteurs expliquant cette diversification géographique sont, entre autres, la perte d'influence des relations (post) coloniales avec l'Europe et l'influence politique, économique et culturelle croissante de la Chine et des pays du Golfe en Afrique ainsi que les régimes d'entrée plus libéraux des nouveaux pays de destination.

## Références bibliographiques

- Ahmed, Amira, 2003, *Gender, Forced Migration and Paid Domestic Work: Case studies on refugee women domestic workers in Cairo*, mémoire de maîtrise du Département d'anthropologie, Université américaine du Caire (en anglais).
- Al-Sharmani, Mulki, 2003, *Livelihood and identity constructions of Somali refugees in Cairo*, Université américaine du Caire (en anglais).
- Andres Henao, Luis, 2009, *African immigrants drift toward Latin America*, Reuters (en anglais).
- Arthur, J. A., 1991, *International Labor Migration Patterns in West Africa*, African Studies Review, volume 34, numéro 3, PP. 65-87 (en anglais).
- Bakewell, Oliver, et Hein de Haas, 2007, *African Migrations: continuities, discontinuities and recent transformations*, dans African Alternatives, PP. 95-119, édité par L de Haan, U Engel, et P Chabal, éditions Brill, Leyde (en anglais).
- Bakewell, Oliver, et Gunvor Jónsson, 2011, *Migration, mobility and the African city*, International Migration Institute, Oxford (en anglais).
- Barros, Lucile, Mehdi Lahlou, Claire Escoffier, Pablo Pumares et Paolo Ruspini, 2002, *L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc*, Organisation internationale du travail, Genève.
- BBC World Service et Migration Policy Institute, 2010, *Migration and Immigrants Two Years after the Financial Collapse: Where Do We Stand?*, Londres et Washington (en anglais).
- Bencherifa, Abdellatif, 1996, *Is sedentarization of pastoral nomads causing desertification? The case of the Beni Guil in eastern Morocco*, The North African environment at risk, PP. 117-131 (en anglais).
- Berriane, Mohamed, Mohammed Aderghal, Mhamed Idrissi Janati, et Johara Berriane, 2010, *Mobilités nouvelles autour du Maroc : À travers le cas de la ville de Fès*, dans Rapport final pour le projet financé par le MacArthur Foundation : Perspectives africaines sur la mobilité humaine, International Migration Institute et Université Mohammed V Agdal Rabat, Oxford, Rabat.
- Berriane, Mohamed, et Hein de Haas, 2012. *African migrations research : innovative methods and methodologies*, Africa World Press, Trenton (en anglais).
- Binaisa, Naluwembe, 2011, *Negotiating 'Belonging' to the Ancestral 'Homeland': Ugandan Refugee Descendants 'Return*, Mobilities, volume 6, numéro 4, PP. 519-34 (en anglais).
- Bodomo, Adams, 2010, *The African trading community in Guangzhou: An emerging bridge for Africa–China relations*, The China Quarterly, volume 203, PP. 693-707 (en anglais).
- Boersema, Eline, Arjen Leerkes, et Rianne van Os, 2014, *What Drives Soft Deportation? Understanding the Rise in Assisted Voluntary Return in the Netherlands*, présenté lors de

- la conférence DEMIG, Wolfson College, Université d'Oxford, 23-25 septembre 2014 (en anglais).
- Böhning, W.R., et M.-L. Schloeter-Paredes (éditeurs), 1994, *Aid in Place of Migration?*, Organisation internationale du travail, Genève.
- Brachet, Julien, 2005, *Migrants, Transporteurs et Agents d'Etat : Rencontre sur l'Axe Agadez-Sebha*, Autrepart, volume 36, numéro 4, PP. 43-62.
- Bredeloup, S., et O. Pliez, 2005, *Migrations entre les deux rives du Sahara*, Autrepart, volume 36, numéro 4.
- Capps, Randy, Kirsten McCabe, et Michael Fix, 2012. *Diverse streams: African migration to the United States*, Migration Policy Institute, Washington (en anglais).
- Carling, J., 2006, *Migration, Human Smuggling and Trafficking from Nigeria to Europe*, Organisation internationale pour les migrations, Genève (en anglais).
- Castles, Stephen, Hein de Haas, et Mark. J. Miller, 2014, *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*, Macmillan Publishers, Houndmills, Basingstoke, Hampshire et Londres (en anglais).
- Cissé, Daouda, 2013, *South-South migration and Sino-African small traders: a comparative study of Chinese in Senegal and Africans in China*, African Review of Economics and Finance, volume 5, numéro 1, PP. 17-28 (en anglais).
- Clemens, M. A., 2014, *Does Development Reduce Migration?*, Center for Global Development, Washington (en anglais).
- Collier, Paul, 2013, *Exodus : how migration is changing our world*, Oxford University Press (en anglais).
- Cook, Seth, Jixia Lu, Henry Tugendhat, et Dawit Alemu, 2016, *Chinese Migrants in Africa: Facts and Fictions from the Agri-Food Sector in Ethiopia and Ghana*, World Development, volume 81, PP. 61-70, (en anglais).
- Crawley, H., F. Duvell, N. Sigona, S. McMahon, et K. Jones 2016a *Unpacking a rapidly changing scenario: migration flows, routes and trajectories across the Mediterranean* (en anglais), voir <http://www.medmig.info/research-brief-01-unpacking-a-rapidly-changing-scenario/>.
- Crawley, Heaven, Franck Düvell, Katharine Jones, Simon McMahon, et Nando Sigona, 2016b, *Destination Europe? Understanding the dynamics and drivers of Mediterranean migration in 2015*, rapport final du MEDMIG (en anglais), voir [www.medmig.info/research-brief-destination-europe.pdf](http://www.medmig.info/research-brief-destination-europe.pdf).
- Czaika, Mathias, et Hein de Haas, 2016, *The effect of visas on migration processes*, International Migration Review (en anglais).
- Davidson, Basil, 1992, *The Black man's burden : Africa and the curse of the nation-state*, Times Books, New York (en anglais).

- de Brauw, Alan, Valerie Mueller, et Tassew Woldehanna, 2013, *Does internal migration improve overall well-being in Ethiopia*, Ethiopia Strategy Support Program II (en anglais).
- de Bruijn, Mirjam, et Han van Dijk, 2003, *Changing population mobility in West Africa: Fulbe pastoralists in Central and South Mali*, African Affairs, volume 102, numéro 407, PP. 285-307 (en anglais).
- de Haas, Hein, 1998, *Socio-Economic Transformations and Oasis Agriculture in Southern Morocco*, dans Looking at Maps in the Dark: Directions for Geographical Research in Land Management and Sustainable Development in Rural and Urban Environments of the Third World, édité par Leo de Haan et Piers Blaikie, Pp. 65-78, Université d'Utrecht, Amsterdam, KNAG/FRW UvA (en anglais).
- , 2003, *Migration and Development in Southern Morocco: The Disparate Socio-Economic Impacts of Out-Migration on the Todgha Oasis Valley*, Université de Radboud, Nimègue (en anglais).
- , 2007a, *The Myth of Invasion: Irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union*, International Migration Institute, University of Oxford (en anglais).
- , 2007b, *Turning the tide? Why development will not stop migration*, Development and Change, volume 38, numéro 5, PP. 819-41 (en anglais).
- , 2010a, *Migration and Development: A theoretical perspective*, International Migration Review volume 44, numéro 1, PP. 227-64 (en anglais).
- , 2010b, *Migration transitions: a theoretical and empirical inquiry into the developmental drivers of international migration*, document de travail numéro 24, International Migration Institute et DEMIG, Université d'Oxford (en anglais).
- , 2014a, *Migration theory: Quo vadis?*, document de travail numéro 100, International Migration Institute et DEMIG, Université d'Oxford (en anglais).
- de Haas, Hein, 2008, *The Myth of Invasion - The inconvenient realities of African Migration to Europe*, Third World Quarterly volume 7, PP. 1305-1322 (en anglais).
- , 2009, *Mobility and Human Development*, Programme des Nations unies pour le développement (en anglais).
- , 2010c, *The internal dynamics of migration processes: A theoretical inquiry*, Journal of Ethnic and Migration Studies, volume 36, numéro 10, PP. 1587-617 (en anglais).
- , 2011, *The Determinants of International Migration*, document de travail numéro 2, DEMIG et International Migration Institute, Université d'Oxford (en anglais).
- , 2014b, *Un siècle de migrations marocaines : transformations, transitions et perspectives d'avenir*, dans Marocains de l'Extérieur, PP. 61-92, édité par Mohamed Berriane, Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, Rabat

- de Haas, Hein, Katharina Natter, et Simona Vezzoli, 2016, *Growing restrictiveness or changing selection? The nature and evolution of migration policies*, International Migration Review (en anglais).
- de Haas, Hein, et Simona Vezzoli, 2011, *Leaving matters: the nature, evolution and effects of emigration policies*, dans IMI Document de travail numéro 34, International Migration Institute, Oxford (en anglais).
- De Regt, M., 2010, *Ways to come, ways to leave: Gender, Mobility, and Il/legality among Ethiopian Domestic Workers in Yemen*, Gender & Society, volume 24, numéro 2, PP. 237-60 (en anglais).
- Drumtra, J., 2006, *West Africa's Refugee Crisis Spills Across Many Borders*, Migration Information Source, août (en anglais).
- Esteban, Mario, 2010, *A Silent Invasion? African Views on the Growing Chinese Presence in Africa: The Case of Equatorial Guinea*, African and Asian Studies, volume 9, numéro 3, PP. 232-51 (en anglais).
- Fall, Papa Demba, 2017, *Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : entre dynamiques nouvelles, recompositions significatives et bonne gouvernance*, projet de rapport pour la Commission économique pour l'Afrique.
- Fargues, Philippe, 2005, "how Many Migrants from, and to, Mediterranean Countries of the Middle East and North Africa?", CARIM, RSCAS, EUI (en anglais).
- Fernandez, Bina, 2010, *Cheap and disposable? The impact of the global economic crisis on the migration of Ethiopian women domestic workers to the Gulf*, Gender & Development, volume 18, numéro 2, PP. 249-62 (en anglais).
- Findley, Sally E., 1994, *Does Drought Increase Migration? A Study of Migration from Rural Mali during the 1983-1985 Drought*, International Migration Review, volume 28, numéro 3, PP. 539-53 (en anglais).
- , 2004, *Mali: Seeking Opportunity Abroad*, Migration Information Source, septembre (en anglais).
- Flahaux, Marie-Laurence, 2014, *The influence of migration policies in Europe on return migration to Senegal*, Document de travail numéro 93/19, International Migration Institute et DEMIG, université d'Oxford (en anglais).
- Flahaux, Marie-Laurence, et Hein De Haas, 2016, *African migration: trends, patterns, drivers*, Comparative Migration Studies, volume 4, numéro 1, PP. 1-25 (en anglais).
- Fratkin, Elliot, et Eric Abella Roth, 2006, *As pastoralists settle: social, health, and economic consequences of the pastoral sedentarization in Marsabit District, Kenya*, Springer Science & Business Media (en anglais).
- Ghosh, Palash R., 2010, *African immigrants gravitating to China*, dans International Business Times (en anglais).

- Gould, Chandré, 2014, *Sex Trafficking and Prostitution in South Africa*, The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science, volume 653, numéro 1, PP. 183-201 (en anglais).
- Gould, Chandré, et Nicole Fick, 2008, *Selling Sex in Cape Town: Sex Work and Human Trafficking in a South African City*, Institute for Security Studies, Pretoria (en anglais).
- Grabska, Katarzyna, 2005, *Living on the margins : the analysis of the livelihood strategies of Sudanese refugees with closed files in Egypt*, Université américaine du Caire (en anglais).
- Hashim, Ismail Hussein, 2003, *Cultural and Gender Differences in Perceptions of Stressors and Coping Skills*, School Psychology International, volume 24, numéro 2, PP. 182-203 (en anglais).
- Haugen, Heidi Østbø, 2012, *Nigerians in China: A second state of immobility*, International Migration, volume 50, numéro 2, PP. 65-80 (en anglais).
- , 2013, *China's recruitment of African university students: policy efficacy and unintended outcomes*, Globalisation, Societies and Education, volume 11, numéro 3, PP. 315-34 (en anglais).
- Horst, Cindy, 2006, *Transnational nomads : how Somalis cope with refugee life in the Dadaab camps of Kenya*, Berghahn, New York, Oxford (en anglais).
- Hsu, Jennifer Y. J., Timothy Hildebrandt, et Reza Hasmath, 2016, *'Going Out' or Staying In? The Expansion of Chinese NGOs in Africa*, Development Policy Review, volume 34, numéro 3, PP. 423-39 (en anglais).
- Jung Park, Yoon, 2009, *Chinese Migration in Africa*, South African Institute of International Affairs, Johannesburg (en anglais).
- Kamdem, Pierre, 2017, *Éléments pour l'élaboration d'une position de l'Afrique centrale dans le processus de mise en place du Pacte Global sur les migrations sûres, ordonnées et régulières*, projet de rapport pour la Commission économique pour l'Afrique.
- Kihato, Caroline Wanjiku, 2017, *Migration dynamics and priorities for action in Southern Africa: A report drafted in preparation for Southern Africa's response to the Global Compact process*, projet de rapport pour la Commission économique pour l'Afrique (en anglais).
- King, Russell, et Ronald Skeldon, 2010, *'Mind the Gap!' Integrating Approaches to Internal and International Migration*, Journal of Ethnic and Migration Studies, volume 36, numéro 10, PP. 1619-46 (en anglais).
- Kress, B., 2006, *Burkina Faso: Testing the Tradition of Circular Migration*, Migration Information Source, mars (en anglais).
- Last, Tamara, Giorgia Mirto, Orçun Ulusoy, Ignacio Urquijo, Joke Harte, Nefeli Bami, Marta Pérez Pérez, Flor Macias Delgado, Amélie Tapella, Alexandra Michalaki, Eirini Michalitsi, Efi Latsoudi, Naya Tselepi, Marios Chatziprokopiou, et Thomas Spijkerboer, 2017, *Deaths at the borders database: evidence of deceased migrants' bodies found*



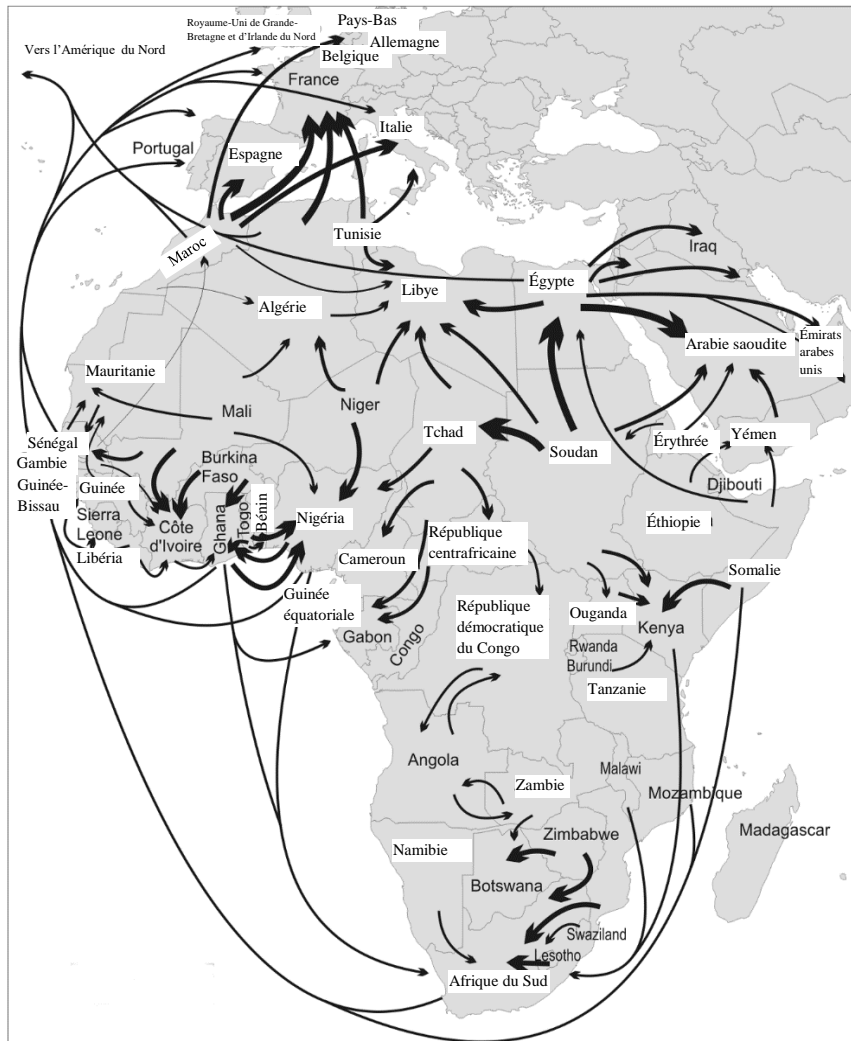
- along the southern external borders of the European Union*, Journal of Ethnic and Migration Studies, volume 43, numéro 5, PP. 693-712 (en anglais).
- Lindley, Anna, 2009, *The Early-Morning Phonecall: Remittances from a Refugee Diaspora Perspective*, Journal of Ethnic and Migration Studies, volume 35, numéro 8, PP.1315-34 (en anglais).
- Miller, C. 2005, *Between accommodation and resistance: Upper Egyptian migrants in Cairo*, Linguistics, volume 43, numéro 5, PP. 903-56 (en anglais).
- Natter, Katharina, 2013, *The Formation of Morocco's Policy Towards Irregular Migration (2000–2007): Political Rationale and Policy Processes*, International Migration (en anglais).
- , 2014, *Fifty years of Maghreb emigration: How states shaped Algerian, Moroccan and Tunisian emigration*, document de travail, DEMIG et International Migration Institute, Université d'Oxford (en anglais).
- Naujoks, Daniel, 2009, *Emigration, immigration, and diaspora relations in India*, Migration Information Source (en anglais).
- Ndao, Abdou, 2012, *Anthropological Approaches to Studying the Mobility of Children in West Africa*, dans African migrations research : innovative methods and methodologies, édité par Mohamed Berriane et Hein de Haas, Africa World Press, Trenton, (en anglais).
- Ndegwa, David Gakere, 2017, *A Study of the Migration Situation and priorities for action in the East African Region*, projet de rapport pour la Commission économique pour l'Afrique (en anglais).
- Ndjio, Basile, 2009, *'Shanghai Beauties' and African Desires: Migration, Trade and Chinese Prostitution in Cameroon*, The European Journal of Development Research, volume 21, numéro 4, PP. 606-21 en anglais).
- Oucho, John O., 1996, *Urban migrants and rural development in Kenya*, Nairobi University Press (en anglais).
- Pelican, Michaela, 2012, *International Migration: Virtue or Vice? Perspectives from Cameroon*, Journal of Ethnic and Migration Studies, PP. 1-21 (en anglais).
- Perkowski, Nina, 2016, *Deaths, Interventions, Humanitarianism and Human Rights in the Mediterranean 'Migration Crisis'*, Mediterranean Politics, volume 21, numéro 2, PP. 331-35 (en anglais).
- Pian, Anaik, 2010, *Le cadre discursif du développement : Des discours et actions politiques concrètes, aux répertoires d'action des associations de refoulés*, document de travail numéro 25. International Migration Institute, Oxford
- Pian, Anaik, 2005, *Aventuriers et commerçants sénégalais à casablanca : des parcours entrecroisés*, Autrepart, volume 36, numéro 4, PP. 167-82.
- Pliez, Olivier, 2002, *Vieux réseaux et nouvelles circulations entre les deux rives du Sahara*, Revue Méditerranéenne, volume 3, numéro 4, PP. 31-40.

- , 2005, *Le Sahara libyen dans les nouvelles configurations migratoires*, Revue Européenne des Migrations Internationales, volume 16, numéro 3.
- Reynolds, Rachel R., 2006, *Professional Nigerian Women, Household Economy, and Immigration Decisions*, International Migration, volume 44, numéro 5, PP. 167-88 (en anglais).
- Scheele, Judith, 2010, *Traders, saints, and irrigation: Reflections on Saharan connectivity*, The Journal of African History, volume 51, numéro 3, PP. 281-300 (en anglais).
- , 2012, *Smugglers and saints of the Sahara : regional connectivity in the twentieth century*, Cambridge University Press (en anglais).
- Sell, Ralph R., 1988, *Egyptian International Labor Migration and Social Processes: Toward Regional Integration*, International Migration, volume 22, numéro 3, PP. 87-108 (en anglais).
- Skeldon, Ronald, 1997, *Migration and development: A global perspective*, Longman, Essex (en anglais).
- Sullivan, Michael J., 1994, *The 1988–89 Nanjing anti-African protests: Racial nationalism or national racism?*, The China Quarterly, volume 138, PP. 438-57 (en anglais).
- Tan-Mullins, May, Frauke Urban, et Grace Mang, 2017, *Evaluating the Behaviour of Chinese Stakeholders Engaged in Large Hydropower Projects in Asia and Africa*, The China Quarterly, PP. 1-25 (en anglais).
- Thomas, Kevin J. A., 2011, *What Explains the Increasing Trend in African Emigration to the U.S.?*, International Migration Review, volume 45, numéro 1, PP. 3-28 (en anglais).
- Toma, Sorana, et Eleonora Castagnone, 2015, *What Drives Onward Mobility within Europe?: The Case of Senegalese Migration between France, Italy and Spain* (en anglais).
- Waithanji, Elizabeth Muthoni, 2008, *Gendered impacts of sedentarization of nomads on the Somali community in Mandera Central division of northeastern Kenya*, Clark University (en anglais).
- Warmerdam, Ward, et Meine Pieter Van Dijk, 2016, *Chinese traders in Kampala: status, challenges, and impact on Ugandan society*, African Studies Quarterly, volume 16, numéros 3/4, PP. 129 (en anglais).
- Wouterse, F., et J. E. Taylor, 2008, *Migration and income diversification: Evidence from Burkina Faso*, World Development, volume 36, numéro 4, PP. 625-40 (en anglais).
- Wouterse, F., et M. Van den Berg, 2011, *Heterogeneous migration flows from the Central Plateau of Burkina Faso: the role of natural and social capital*, Geographical Journal, volume 177, PP. 357-66 (en anglais).
- Zelinsky, Z., 1971, *The Hypothesis of the Mobility Transition*, Geographical Review, volume 61, numéro 2), PP. 219-49 (en anglais).

Zohry, Ayman, 2017, *International migration and priorities for action in North Africa*, projet de rapport pour la Commission économique pour l'Afrique (en anglais).

Zolberg, Aristide. R., Astri Suhrke, et Sergio Aguayo, 1989, *Escape from Violence*, Oxford University Press, Oxford et New York (en anglais).

## Migrations contemporaines à l'intérieur et en provenance de l'Afrique



*Remarque :* les dimensions des flèches donnent indiquent approximativement le volume des flux sur la base données et des études relatives aux migrants. Les chiffres exacts sont généralement indisponibles.